



— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 5
— Bourse	B 7
— Bridge	B 5
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finances	B 6
— Horoscope	B 5
— Mots croisés	B 5
— Mot mystère	B 5
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

Publicité	- 545-4474
Rédaction	- 545-4480
Abonnement	- 545-4664
Annonces classées	- 545-4895

Victoire libérale dans Frontenac

Le crédit social éliminé



Léopold Corriveau

THETFORD MINES (PC) — Le député libéral sortant, M. Léopold Corriveau, a remporté la victoire hier dans le comté de Frontenac, infligeant une humiliante défaite au chef du crédit social, M. Fabien Roy, dont l'avenir politique apparaît maintenant irrémédiablement compromis sur la scène fédérale.

Après 200 bureaux de scrutin sur 226, M. Corriveau a recueilli 12,953 votes contre 9,449 pour M. Roy, 4,347 pour le candidat conservateur, M. Yves Lauzon, et 1,573 pour le chef de l'aile québécoise du Nouveau parti démocratique et candidat de son parti, M. Jean-Denis Lavigne.

La victoire libérale d'hier met un terme aux espoirs du crédit social, maintenant rayé de la carte électo-
rale, de faire élire un candidat à la Chambre des communes.

Le parti libéral compte désor-
mais 147 sièges sur 282 aux
Communes. Les conservateurs en
détiennent 108 et les néo-
démocrates 32. M. Corriveau de-
vient ainsi le 74e député de son
parti au Québec. Seul le conserva-
teur Roch LaSalle, dans Joliette,
aura résisté au raz de marée rouge
du 18 février.

Le décès, le 12 février, du candi-
dat créditiste, M. Nelson Lessard,
avait forcé le report au 24 mars de
l'élection dans Frontenac. En
1972, M. Lessard avait failli ravir le
comté à M. Corriveau qui n'avait
gagné qu'avec 64 voix de majorité.



Fabien Roy

Pour le fondre et revendre l'or

L'ostensoir a déjà été brisé

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Les deux ado-
lescents de 15 ans, auteurs du vol
de l'ostensoir des soeurs ser-

vantes du Saint-Sacrement, cet
objet d'art évalué au bas mot à
\$100,000, l'ont cédé pour la
somme de \$350, peu après le for-
fait.

Et tout indique, d'autre part,
que l'irremplaçable instrument
sacré n'est déjà plus d'une seule
pièce, et les policiers auraient
des raisons de craindre de ne
plus jamais le retrouver intact.
L'ostensoir n'a pas été retrouvé,
mais en fin de journée hier, les
enquêteurs remontaient tou-
jours la piste; en 24 heures, l'ob-
jet aurait changé au moins trois
fois de mains.

Quant aux auteurs du vol, ils
ont été appréhendés à Chibouga-
mau dans la nuit de dimanche à
hier; l'un d'eux est originaire de
cette localité, alors que l'autre
est citoyen d'Alma. Malgré leur
jeune âge, tous deux ont un lourd
passé criminel, et seraient nota-
ment spécialistes de la
fugue: il se serait agi, au cours du
dernier week-end, de leur
deuxième ou troisième congé il-

légal de l'Institut Saint-
Georges...

"Et à chaque fois que ces deux-
là s'évadent, c'est tout un ravage
dans la région!", commentait,
désespéré, un enquêteur de la
Sûreté municipale de Chicou-
timi.

Cette dernière escapade ne
fait pas exception à la règle... En
plus de ce vol pour le moins spec-
taculaire, les deux adolescents
se seraient rendus coupables de-
puis 72 heures d'un cambriolage
au Collège Saint-Alphonse de La
Baie, et d'une tentative de vol
qualifié sur la personne... d'un
octogénaire de la rue de la Fa-
brique, à La Baie également! Ce-
lui-ci a été secouru par son fils,
qui réussissait à chasser les in-
trus à coups de tisonnier...

Pour sa part, la communauté
religieuse des soeurs servantes

se montre éprouvée d'un objet
de culte unique, d'une valeur af-
fective et artistique sans prix,
qui constituait le joyau de leur
couvent.

L'ostensoir mesure trois pieds
de haut, pèse plus d'une quaran-
taine de livres, et est revêtu
d'une parure d'or ciselée au dé-
but du siècle et restaurée depuis
à quatre reprises. Il était exposé
sur un autel séparé par une
grille de la partie de la chapelle
réservée au public. Une grille
qui, finalement, n'aura rien em-
pêché...

Ce que les policiers redoutent
maintenant, c'est une ruée de
cambrioleurs à la petite semaine
vers les édifices du culte. Et hier,
on s'affairait également à mettre
en place des mesures préven-
tives pour parer à cette éventua-
lité.

Cols bleus de Montréal rappelés à leur travail

QUEBEC (PC) — Peu avant
22h00 hier soir, le président du
Syndicat des cols bleus de Mon-
tréal a lancé un appel aux 5,600
syndiqués leur demandant de re-
prendre le travail selon leur ho-
raire à partir de minuit.

M. Réjean Gauthier, au nom de
l'exécutif et du conseil général, a
fait appel au sens des responsa-
bilités dont les syndiqués ont fait
preuve tout au long du conflit,
afin qu'ils retournent au travail
sans incident.

Au moment où M. Gauthier a
lancé son appel par la voix des
media, la loi n'était pas encore

adoptée et le débat en deuxième
lecture de la loi 93 se poursuivait
à l'Assemblée nationale. La loi
oblige les cols bleus à retourner
au travail mais ne leur impose
pas un règlement.

Il ne faisait aucun doute que la
loi allait être adoptée, l'Opposition
ayant annoncé son intention
de l'appuyer. Mais tout en ap-
puyant le projet de loi, les dé-
putés libéraux ont reproché au
gouvernement d'avoir autant at-
tendu pour régler le conflit qui
durait depuis 41 jours.

Plusieurs ont souligné qu'il

fallait absolument remplacer le
droit de grève dans les services
publics par l'arbitrage obliga-
toire.

Au début du débat, le ministre
du Travail et de la Main-
d'oeuvre, Pierre-Marc Johnson a
expliqué que le projet de loi 93
n'était pas un décret et qu'il
n'imposait pas un règlement.

La loi spéciale prévoit que le
différend ne sera pas réglé par
l'Assemblée nationale mais par
un arbitre.

Autre texte
en page A 9

A Jonquière

On prévoit une grosse réduction de taxes

Page A 3



Coup d'oeil profitable

SALT LAKE CITY (AP) — Alors qu'elle s'apprêtait à monter sur
la scène pour participer samedi au concours de beauté de "Miss
Utah", Mlle Tamara Parsons s'est aperçue que l'une de ses bou-
cles d'oreilles était cassée. Elle prit un tube de colle forte et
entrepris de la réparer.

"Un peu de colle s'est répandue sur mon doigt et j'ai acciden-
tellement touché mon oeil. Lorsque j'ai cligné de l'oeil, mes pau-
pières se sont collées", a-t-elle expliqué.

Il a fallu près d'une heure pour décoller les paupières de la
belle étudiante qui a remporté peu après le titre envié.

Economie substantielle pour Chicoutimi

CHICOUTIMI (CF) — L'avance d'un mois de l'envoi des comptes de taxes 1980, par rapport à l'an dernier, a permis à la ville de Chicoutimi de mettre dans ses goussets quelques dizaines de milliers de dollars supplémentaires.

A pareille date, en 1979, la ville avait dû réaliser un emprunt temporaire de \$4.3 millions pour lui permettre de soutenir l'administration courante en attendant d'entrer en possession des redevances annuelles de taxes municipales des contribuables.

Le directeur des services financiers de la ville, M. Robert Bouchard, a révélé hier soir, au cours d'une réunion spéciale du conseil, qu'on avait pu, cette année, réaliser plutôt \$3.5 millions de placements, à des taux d'intérêt variant entre 14.4 et 14.9 p.c., pour des périodes de 60 à 90 jours.

Hier, quelques membres du conseil n'ont pas tari d'éloges vis-à-vis le travail administratif de M. Bouchard, auquel on attribue une part du bon fonctionnement budgétaire que connaît présentement la ville de Chicoutimi.

Les discussions ont également permis d'apprendre qu'en 1979 les revenus de placements avaient totalisé quelque \$700,000, comparativement à \$198,000 l'année précédente.

On explique notamment cette augmentation substantielle par le bénéfice d'une centaine de milliers de dollars, des gains obtenus par l'opération soumissions bancaires, cette initiative a conduit la ville à choisir la banque qui lui présentait l'offre la plus avantageuse, plutôt que de confier arbitrairement ses fonds à

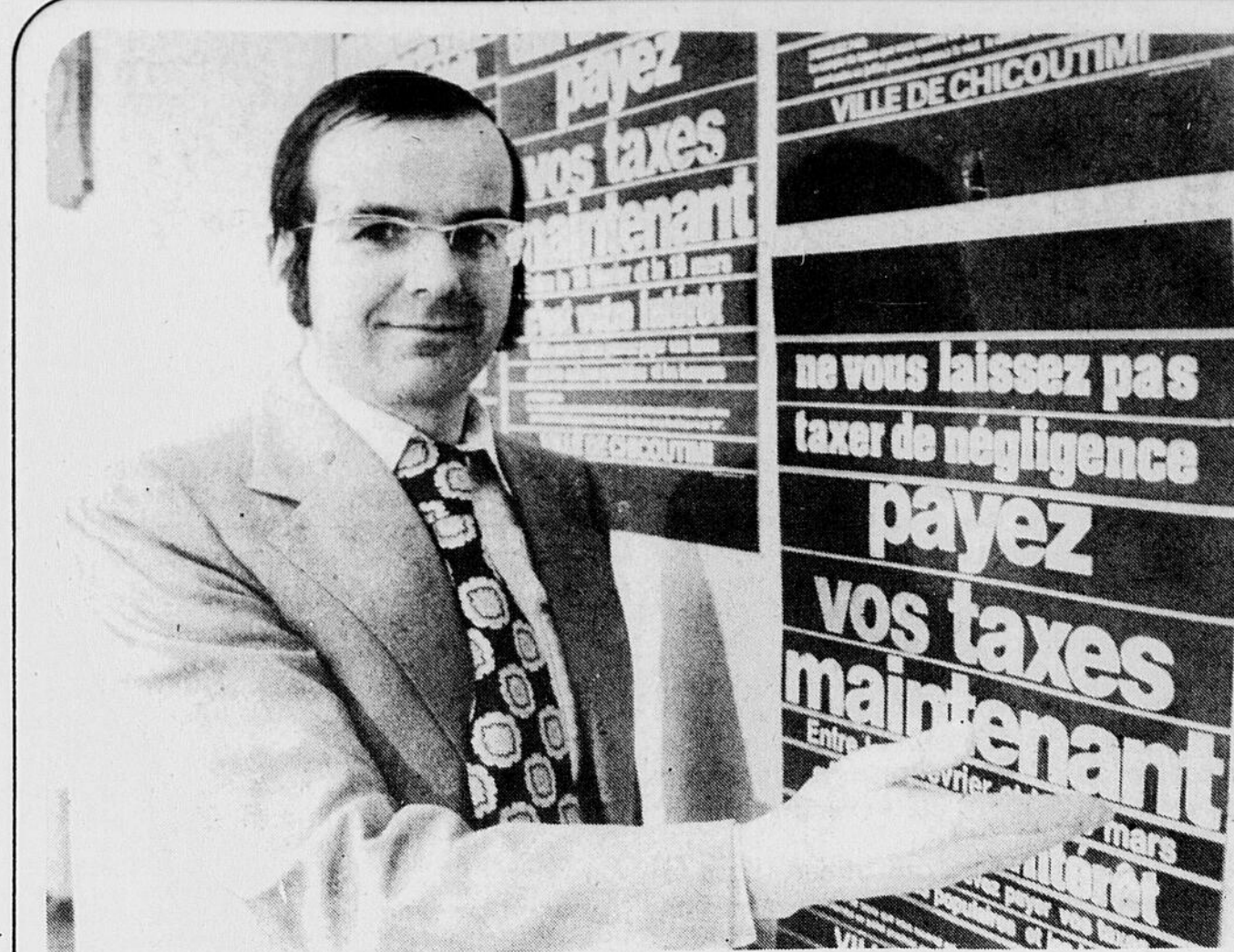
l'une d'elles. Le placement temporaire de la subvention de \$2 millions, consentie par le gouvernement pour le projet centre-ville, a aussi généré un bénéfice de \$125,000.

Une nouvelle étude

Le conseil de Chicoutimi a aussi accepté hier soir, à la demande de la direction générale de la ville, de financer, au coût d'une douzaine de milliers de dollars, une étude sur les besoins en formation du personnel.

Le travail, estime la direction générale, constituera un plan de base permettant d'éviter le gaspillage dans des programmes ou sessions de formation plus ou moins rentables pour la ville.

On y voit le cadre d'une sorte de plan directeur de formation.



Robert Bouchard

Deux cégeps dispenseront un cours sur le jardin potager

ALMA (BM) — Première régionale! Deux cégeps de la région, les collèges d'Alma et de Jonquière, offrent conjointement, à compter de demain soir sur le petit écran et dans des hebdomadaires locaux, un cours de formation populaire portant sur le jardin potager familial.

C'est ce qu'ont annoncé, hier après-midi au cours d'une conférence de presse donnée à Alma, les directeurs généraux des collèges d'Alma et de Jon-

quière, MM. Rémi Bouchard et Claude Boily. Ces deux cégeps ont également conclu des ententes portant sur les cours en coopération ainsi que sur les cours offerts aux petites et moyennes entreprises.

Ces trois ententes, qui concernent en fait les services d'éducation permanente, permettront aux deux institutions de mettre leurs ressources en commun pour offrir ces cours à la population. Selon un responsable de

l'éducation permanente, avec la mise en commun de leurs ressources, les deux cégeps "seront mieux outillés pour aller chercher leur clientèle".

Le cours sur le jardin potager, d'une durée de 13 semaines, sera donné par deux agronomes: MM. Georges-Henri Poirier, du Collège de Jonquière, et Roger Ménard, du Collège d'Alma.

M. Poirier animera les treize émissions diffusées le mercredi soir, de

19h00 à 19h30, sur les ondes de CKRS-TV; quant à

M. Ménard, il rédigera les

trois hebdomadaires de

Jonquière, Alma et Rober-

val. Au cours des treize semaines que durera le cours, quatre périodes de laboratoires sont prévues pour ceux qui seront inscrits. Le coût d'inscription est de \$45.

Les cours pour les PME et sur la coopération touchent tous les domaines de la gestion: marketing, comptabilité, gestion du personnel, etc.

L'inscription à ces cours coûte \$10; il faut également prévoir un montant équivalent pour l'achat de documents.

Les deux cégeps offriraient déjà des cours pour les petites et moyennes entreprises: à Alma, c'était le programme de formation de l'homme d'affaires et à Jonquière, le programme de gestion des affaires PME.

Ces deux programmes demeureront mais, do-

Importante recherche sur les services commerciaux rendue publique

CHICOUTIMI (CF) — Une firme montréalaise spécialisée dans l'analyse et les conseils en gestion dans le domaine du commerce de détail, la maison Bunyar Malenfant, fera connaître au cours des prochaines semaines le résultat d'une recherche scientifique sur les services commerciaux dans les principaux centres urbains du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'étude du document doit occuper une place importante dans les discussions du prochain congrès de la Chambre de commerce du Sague-

nay, prévu pour le mois de mai.

Les analystes ont dirigé leur recherche sur quelque 165 entreprises de Chicoutimi, Jonquière, Alma et La Baie.

Ils ont étudié la qualité du service dispensé dans ces commerces, choisis dans sept secteurs de la vente au détail.

Le document, premier du genre à être présenté dans la région, établira des corrélations entre le service dispensé et les volumes d'affaires réalisés dans les commerces.

Colloque sur la loi 72

CHICOUTIMI (CP) — L'Association des directeurs de crédit du Saguenay Inc. organise un colloque sur le bill 72 (droit de la protection du consommateur). Destiné aux marchands détaillants, aux vendeurs d'automobiles, directeurs et usagers de

crédit, ce colloque aura lieu à l'Hôtel Chicoutimi, le mardi 25 mars 1980, à 19h30. Les spécialistes de l'Office de la protection du consommateur seront sur les lieux pour présenter la nouvelle loi qui entrera en vigueur le premier mai 1980.

Bonne santé financière

SAINT-FÉLICIEN (JG) — Même si la municipalité de Saint-Félicien a terminé l'exercice financier 1979 avec un excédent de \$232,790, ce sont principalement la diminution de la dette nette par rapport à l'évaluation passant de 16 pour cent en 1978 à 11 pour cent en 1979 et le taux moindre du budget qu'on doit utiliser pour payer "le service de la dette — 38 pour cent en 1978 et 30 pour cent au 31 décembre 1979 — qui ont retenu l'attention du conseil, hier soir, au moment de la remise des états financiers.

Tout en indiquant que l'augmentation de l'évaluation était due principalement à l'addition de 190 nouvelles constructions plus les \$24 millions de la Donohue, le taux d'évaluation restant le même, le maire Boily a dit que la diminution de la dette nette par rapport à l'évaluation était excessivement importante, était l'indice de la santé d'une municipalité. On sait que la lumière

rouge des Affaires municipales s'allume quand celle-ci saute le 15 pour cent. L'évaluation impossible s'élevait en 1979 à \$89,374,380, et la dette nette de \$9,958,403.

Par le rachat d'obligations, le conseil a réussi à baisser de huit pour cent la somme réservée dans le budget pour le paiement de la dette municipale, écart qui a semblé faire plaisir au conseil. En 1979, le service de la dette a demandé \$1,017,645.

Quant au surplus proprement dit, il résulte d'une entrée imprévue d'argent provenant surtout de sources locales. Il avait été prévu des revenus de \$2,886,773, ils ont été de \$3,343,525. Ainsi, dans la perception de la taxe foncière, on retrouve \$100,000 de plus que prévu; dans la compensation tenant lieu de taxe, c'est \$55,000 qu'on a recueilli de plus; de même dans les transferts inconditionnels, c'est encore un autre \$100,000 en plus; à cela, il faut ajouter \$67,000 de revenus supplémentaires pro-

venant de placements et du fonds de roulement de \$200,000. Les transferts inconditionnels (taxes de vente) a procuré \$100,000 de plus que les prévisions.

Par contre, avec une somme de \$3,008,528, les dépenses ont été moindres que les revenus réels expliquant naturellement le surplus. Les prévisions les établissaient à \$2,886,773. Ce sont dans les immobilisations à même les revenus qu'il y a eu la plus grosse hausse, passant de \$83,500 à \$215,762. L'application des nouvelles conventions de travail a entraîné une hausse de l'administration générale. Dans bien des cas, les dépenses réelles ont correspondu aux prévisions.

Rappelons enfin que la dette par capita se chiffre à \$1,187 comparativement à \$1,176. Cette augmentation est due à l'augmentation de l'évaluation, a-t-on précisé hier soir, et non à l'augmentation du taux d'évaluation.

Colloque sur l'éducation à l'économie

ALMA (BM) — Unissant leurs efforts, les responsables des services d'éducation des adultes de six commissions scolaires de la région organisent, pour le dimanche, 13 avril à l'école polyvalente de Jonquière, un colloque portant sur l'éducation à l'économie.

C'est ce qu'ont annoncé, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse tenue à Alma, les responsables de quatre services d'éducation des adultes des commissions scolaires de Lac-Saint-Jean, Louis-Hémon, Lapointe ainsi que Chicoutimi, Valin et Baie des Haies.

Environ 500 personnes de tous les coins de la région pourront assister à ce colloque dont l'objectif est de faire prendre conscience aux gens de leur pouvoir sur l'économie; on souhaite également que les participants expriment leurs besoins dans le domaine de l'éducation à l'économie.

Dans le but de rendre ce colloque le plus accessible possible, l'inscription, le transport par autobus et le repas du midi seront gratuits. "Les gens n'auront que deux efforts à faire, explique M. Réjean Delisle de la Commission scolaire régionale Lapointe: s'inscrire avant le quatre avril et se rendre à l'église pour prendre l'autobus, le matin du colloque."

Les services d'éducation des adultes de la région disposent d'un montant de \$13,000 fourni par le ministère de l'Éducation pour l'organisation du colloque.

les organisations du colloque à sensibiliser la population à l'utilité de s'inscrire et de participer à l'événement: "Aidez-nous à amener la population au colloque", leur a demandé Mme Ouellet

CAROL VACHON, B.L.L. D.D.N.
NOTAIRE
CONSEILLER JURIDIQUE
CHICOUTIMI
443, rue Racine est
Tél.: 549-9718

La BFD peut-elle vous aider?

Aide financière
Gestion-conseil
Formation en gestion
Information sur les programmes gouvernementaux disponibles à l'entreprise

MERCREDI, le 26 mars 1980

M. JACQUES TREMBLAY
sera à la
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE JONQUIÈRE
Place Davis, ARVIDA (Québec)
(548-4691)

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

BFD
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

475, des Champs-Élysées,
Chicoutimi, P.Q. — (545-1580)

Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise.

Jonquière

Réduction possible de \$0.47 de la taxe foncière générale

JONQUIÈRE (GL) — La séance du conseil de Jonquière a été ajournée à demain soir. A ce moment, les autorités municipales adopteront le budget d'opération pour l'année 1980. On parle d'un budget de \$28 millions soit une augmentation d'environ \$4 millions par rapport à l'année dernière.

Hier soir, les membres de l'administration ont donné les différents avis de présentation permettant la confection des règlements relatifs à la taxe foncière, au paiement d'une compensation pour services municipaux et la taxe d'affaires.

Au sein du conseil on parle d'une réduction de la taxe foncière générale de \$0.47. Toutefois, il faut être prudent puisque la réforme de la fiscalité municipale chambarde complètement le champ d'impôt foncier.

Ainsi, le transfert de l'impôt scolaire dans le giron des municipalités provoque une réduction de la facture du contribuable mais on prévoit réviser tout le système d'évaluation des propriétés.

Actuellement, le taux de la taxe foncière à Jonquière est de \$1.81. Sans contredit, les payeurs de taxes auront une joyeuse sur-

prise en recevant leur compte cette année.

Fluoruration

Le rapport sur la fluoruration de l'eau a fait parler du monde hier au conseil de Jonquière. Bien que la ville se soit dotée de tous les équipements nécessaires pour la fluoruration, le conseiller Gérard Pelletier a souhaité que ces appareils ne fonctionnent jamais.

Pour le conseiller Pelletier, la fluoruration constitue simplement la base d'un "empoisonnement collectif". Il n'y est pas allé avec le dos de la cuillère, M. Pelletier.

549-9767

les buffets gaby

POUR TOUS GENRES DE RÉCEPTIONS

3805, boul. St-Jean-Baptiste
CHICOUTIMI, P. Q.
GABY VILLENEUVE
propriétaire



commentaire

Fabien Roy s'était imposé une mission impossible

Le miracle ne s'est pas produit.
Le Beauceron Fabien Roy savait très bien qu'il se dirigeait droit vers le



bertrand tremblay

suicide politique en allant affronter toute l'armée libérale, à Frontenac, dans une région qui n'est pas la sienne.

Mais après avoir assisté à l'écrasement de ses troupes, au scrutin du 18 février dernier, il ressentait l'obligation de lancer un dernier assaut sur la forteresse outaouaise dans une ultime tentative de redonner vie au crédit social.

C'était évidemment une mission impossible. Fabien Roy, qui avait mérité une réputation d'invincibilité dans sa Beauce, s'est montré courageux jusqu'au dernier moment.

Après l'épuisante campagne de l'élection générale, durant laquelle il dut multiplier ses présences dans les comtés détenus alors par ses principaux lieutenants, et se rendre même dans l'Ouest pour respecter le caractère national de son parti. Quand on sait qu'il n'a qu'une connaissance élémentaire de la langue anglaise, cette tournée fut une pénible épreuve.

Dans Frontenac, Fabien Roy a bien tenté, avec la détermination qu'on lui connaît, de faire réfléchir les électeurs de cette circonscription sur la nécessité de maintenir la représentation de tous les partis, à Ottawa.

Mais les électeurs de Frontenac n'ont pas voulu se sacrifier.

Et d'ailleurs, ils ont été l'objet d'une sollicitation difficile à résister. Dans leur détermination à faire échec à ce qu'ils considèrent être un indépendantiste en puissance, les libéraux fédéraux ont envahi le comté de Frontenac durant la campagne.

Les observateurs, estiment qu'une cinquantaine de députés élus le 18 février dernier et pas moins de 10 ministres, ont secondé les efforts du député sortant Léopold Corbeil.

Ce dernier d'ailleurs ne jouit pas d'un grand prestige chez les ministériels comme dans la population de Frontenac. On le considère trop discret. Contre le tribun Fabien Roy, il n'était pas de taille.

C'est donc le parti libéral national, avec son chef Pierre Elliott Trudeau, qui a mené la campagne. Le premier ministre n'a toutefois pas visité le comté, mais il s'est adressé aux votants par le truchement de messages télévisés.

Si les libéraux ont utilisé toute la puissance de leur organisation pour éliminer le chef du crédit social de la carte politique, c'est parce qu'ils ne pardonnent pas à Fabien Roy son flirt avec le Parti Québécois, et surtout, son alignement dans le camp du OUI en vue

du référendum sur la souveraineté-association.

D'ailleurs, cette adhésion de Roy, avant l'élection partielle, ne fut évidemment pas une stratégie très habile. Depuis l'élection du 22 mai dernier, au cours de laquelle les créditistes bénéficièrent de l'appui des péquistes, on savait fort bien que Fabien Roy, un souverainiste de cœur mais opposé à certaines facettes de la social-démocratie, — se placerait sous le parapluie du OUI. Il aurait toutefois dû attendre le résultat de l'élection partielle d'hier, avant de poser son geste.

Sa précipitation en a fait un ennemi mortel des libéraux.

parole aux lecteurs

Le pouvoir a fait perdre le goût du Québec

Je suis membre du Parti Québécois depuis 1972. J'ai participé aux campagnes électorales de 1973 et 1976. J'ai été vice-président de l'exécutif du parti pour le comté de Chicoutimi de février 1977 à janvier 1980. J'ai, en effet, démissionné de ce poste le 29 janvier dernier. Cette lettre ouverte se veut une explication de ce geste.

Mon arrivée à cette instance du parti juste après son accession au pouvoir n'est pas le fruit du hasard, car il y a une question qui, comme plusieurs militants, a toujours préoccupé mes pensées: le Parti Québécois saura-t-il éviter l'écueil qui guette tous les partis politiques arrivés au pouvoir: devenir un simple bras électoral et une chambre d'enregistrement de décisions prises par son aile gouvernementale?

Force est d'admettre que non. On ne réfléchira jamais assez sur l'unique expérience de démocratie de participation que fut l'élaboration du programme du PQ de 1969 à 1976. Après trois ans de pouvoir cependant, nous pouvons constater une baisse importante du dynamisme et de l'esprit critique du Parti Québécois qui, sommairement, a glissé sous la houlette des hommes du gouvernement. Il ne faut effectivement pas s'entretenir

d'illusions. Le dynamisme du Parti Québécois et sa vitalité participative pour l'élaboration d'un projet de société furent l'élément-clé de sa poussée irrésistible vers le pouvoir. Plusieurs exemples pourraient être cités pour démontrer que le parti n'a plus cet esprit ouvert et tolérant qui fit sa force. De plus, aucune instance n'a su remettre en question l'idée tant répandue que l'action du parti peut mettre en danger l'action du gouvernement et sa puissance électorale ou référendaire. Il ne faut jamais oublier qu'un gouvernement est fait pour agir dans des contraintes bien réelles et un parti politique pour articuler et défendre un projet de société. On ne peut exiger et admettre longtemps que ces tâches soient réalisées par le même organisme et dirigées par le même chef. Un parti politique ne doit pas se prendre pour le gouvernement d'accord; mais le gouvernement ne doit pas non plus se prendre pour le parti, car les députés et ministres n'en sont qu'une composante.

Ces quelques phrases résument mes réflexions sur le parti et ses relations avec le gouvernement. Après trois années au pouvoir, il faut avouer que le Parti Québécois n'a pas su

faire mentir l'histoire qui démontre que bien peu de partis politiques réussissent, au niveau de leur dynamisme interne, à survivre à une victoire électorale. Cependant, même avec cet aveu, ma volonté de voir le Québec accéder à sa souveraineté était assez forte pour me donner la vitalité nécessaire afin de travailler à la victoire lors du référendum. Cette vitalité qui m'animait alors est cependant morte lorsque la question, rédigée par nos "stratèges", a été rendue publique. Cette question démontre on ne peut mieux la domination de l'aile gouvernementale sur le parti et le dépeçage du dynamisme du parti, mais du parti lui-même.

En effet, la formulation de la question ne respecte pas du tout les décisions prises par les militants lors des rencontres dans tous les coins du Québec jusqu'au Congrès national du parti en juin dernier. Dans la dernière édition du programme, il n'est question d'un deuxième référendum qu'en cas d'un échec des négociations sur l'association avec le Canada. Dans le cas d'un résultat positif des négociations, le Québec devait proclamer sa souveraineté et signer simultanément le traité d'association

avec le Canada.

Encore une fois, le gouvernement ne respecte pas le programme du parti, et ce, au niveau de son objectif ultime, la souveraineté du Québec. Il est très regrettable de constater que le gouvernement a plutôt comme objectif principal, la sauvegarde du pouvoir. Cette question en est la preuve formelle. C'est à se demander si le goût du pouvoir n'a pas remplacé le goût du Québec chez les membres du gouvernement. Pour un militant comme moi qui se bat depuis plusieurs années pour faire triompher une option précise qui avait été votée par des milliers de militants, cela est très frustrant. Ma conscience est trahie. Dans un tel contexte et dans le but de respecter les membres du PQ du comté Chicoutimi qui m'ont fait confiance depuis trois ans, je me devais de démissionner.

Je voterai quand même OUI au référendum. Je dois dire cependant qu'avec une telle question, une victoire du OUI risque d'être insignifiante alors qu'une victoire du NON risque de miner le mouvement nationaliste.

Mauril Gaudreault,
790, Lacombe,
Chicoutimi.



On confond les mots "partage" et "marxisme"

Marxisme! Le grand mot est lâché, l'épouvantail est installé! On élit des commissaires pour que notre système d'éducation soit bien géré. Evidemment, on suppose qu'ils attachent autant d'importance à l'instruction que nous, parents!

Mais, sommes-nous bêtes! Ce n'est que pour les Sagamiens qu'il est important d'apprendre à lire, à écrire. Peu importe qu'un autre peuple ait été exploité pendant des années par une famille, les Somoza, et leurs amis! Peu importe que cette dictature ait maintenu les Nicaraguayens dans l'ignorance crasse et la pauvreté. Oublions tout. Ce ne sont plus des êtres humains: marxisme!

Messieurs les commissaires, de quel droit vous permettez-vous d'interdire à nos enfants d'aider d'autres enfants à apprendre à lire et à écrire? A tous les soirs, les devoirs sont l'occasion d'insister sur l'importance d'apprendre pour se préparer un avenir d'adulte.

Au nom de quel principe, niez-vous aux parents l'occasion de montrer à leurs enfants, par un don, qu'il est possible de partager avec d'autres parents, d'autres enfants? Cette année, au primaire, on jumelle les écoles de villes différentes, on organise des échanges de lettres et de photos. On leur enseigne le sens du mot "partage".

Peut-être messieurs les commissaires, serait-il temps qu'on mette sur pied des cours de rafraîchissement, de recyclage à votre intention? Le partage qu'on enseigne au primaire

n'est pas limité à l'échelle du Québec! Nos enfants ne souffrent pas de malnutrition comme je l'ai vu en plusieurs endroits d'Amérique Centrale. Nos enfants n'ont pas à mendier pour assurer le strict nécessaire à la famille. Nous ne vivons pas entassés dans une seule pièce, sans eau courante, sans toilette comme

c'est le cas dans plusieurs familles au Honduras et au Nicaragua. Oublions tout! Marxisme!

Donc, du haut de leur bureau, nos commissaires décident de ce qui est bon et de ce qui n'est point bon. Fournir des crayons, des cahiers et des effaces aux enfants du Nicaragua peut corrompre la morale de nos

enfants! Eh bien! BRAVO! Messieurs les COMMISSAIRES, je vous félicite de votre clairvoyance, de votre sens moral. On fêtera la fin du carême du partage le même jour.

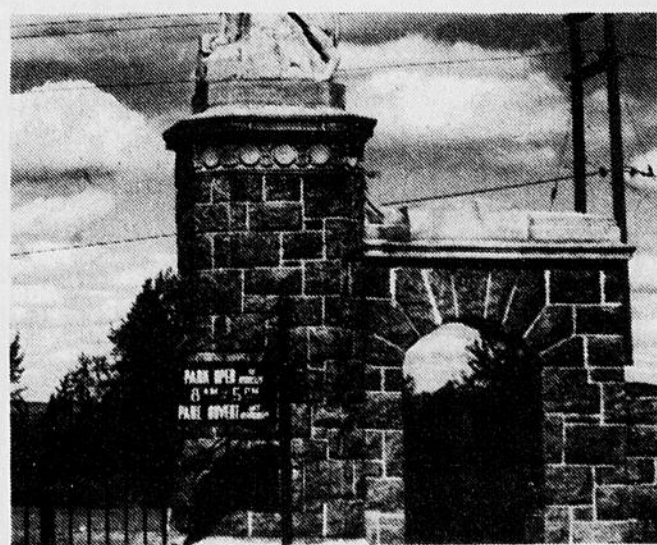
Danielle Beaudin-Dufour,
121, Fillion,
Chicoutimi-Nord.
Le 21 mars.

Les parcs de Jonquière sont inconnus

Chers amis lecteurs, Nous voudrions partager avec vous le chemin franchi depuis notre première rencontre de Chantier 80, portant sur la qualité de la vie pour tous.

Nous, citoyens de Jonquière, avons d'abord énuméré une série de situations-problèmes concernant la qualité de la vie dans notre milieu: difficulté de trouver des logements pour des personnes handicapées, sécurité sur la Route 170, absence de loisirs pour les jeunes, non-utilisation des transports en commun, et absence d'espaces verts.

Chantier étant une opération limitée à six semaines, nous avons choisi le dernier problème pour essayer d'agir afin d'avoir davantage d'espaces verts qui permettent à tous, jeunes et moins jeunes, de profiter de coins de détente et de plein air. Nous posons comme postulat de base qu'il n'y en avait à peu près pas. Toutefois, avant de nous lancer dans quelque action que ce soit, nous avons voulu nous informer auprès du Service des loisirs.



C'est là que nous avons découvert que nous connaissions très mal notre ville! Nous avons appris qu'il y a une bonne vingtaine de parcs dont certains, cependant, ne sont pas pleinement développés. Le saviez-vous? Pourriez-vous les repérer dans la ville? Connaissez-vous toutes les activités qui s'y déroulent durant la période estivale?

Pour notre équipe, cette simple démarche a été l'occasion de réviser notre projet d'action ou d'intervention. Alors que nous avions pensé

d'abord à revendiquer auprès du conseil de ville la création de parcs, nous avons plutôt décidé d'intervenir auprès de la population, conjointement avec d'autres, éventuellement, pour l'informer davantage des possibilités offertes.

Notre projet final, outre cette intervention écrite qui peut donner à certains le goût de s'informer, il n'est pas complètement arrêté. Cependant, on peut déjà penser à une activité de type "Tournée des parcs" qui aurait lieu en juin et qui permettrait à ceux qui le désirent de

mieux connaître les équipements collectifs mis à leur disposition et peut-être aussi d'avoir le goût de les utiliser et de les conserver.

Ce dernier point, nous semble aussi important puisqu'il est un problème, le vandalisme dans les parcs, qui coûte très cher à la ville, donc, qui nous coûte très cher à tous.

Nous espérons pouvoir vous repartir de notre projet pour améliorer la qualité de la vie et, cette fois, en proposant une activité bien précise.

Une équipe de Chantier '80 de la paroisse St-Dominique,

Madeleine et Guy Desbiens (1)
Gisèle et Jean-Claude Duperré (2)
Rachel et Lévis Bonneau (3)
Julienne Tremblay (4)
Yves Gagnon, ptre (5)
(1) 275, Mgr Bégin, Jonquière.
(2) 444, Panet, Jonquière.
(3) 215, de la Picardie, Jonquière.
(4) 201, Mgr Bégin, Jonquière.
(5) 101, St-Dominique, Jonquière.

Le 20 mars.

Ryan n'a pas tout dit

M. Claude Ryan aime dire et redire que la question référendaire du gouvernement québécois est ambiguë, malhonnête et frauduleuse.

Le chef du Parti libéral du Québec, mais d'obédience outaouaise, a osé affirmer, dans sa réplique au discours inaugural du premier ministre M. René Lévesque, en date du 4 mars dernier, que ladite "question" tentait de tromper le public, à l'exemple du plébiscite de Lyon Mackenzie King en 1942.

Voici d'ailleurs, intégralement, ce qu'il déclarait à ce sujet, M. Ryan: "Je pense que le premier ministre est en train de dépasser Mackenzie King. Aidé du ministre des affaires intergouvernementales, il n'aura pas de misère à faire mieux que Mackenzie King. Mackenzie King disait ceci dans son référendum de 1942: — il l'a appelé plébiscite, c'était sa manière d'essayer de tromper le public lui aussi. Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs, restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?"

C'était tellement clair

que le Québec a compris qu'il devait voter non. Le Québec a voté non à ce moment-là et ce n'était pas un geste de démission que de voter non. Il y a des fois où voter non dans la vie, c'est un geste d'affirmation. On a voté non à 75%. Fin de la citation du chef libéral québécois.

Si M. Ryan n'a pas menti, il n'a pas tout dit, hélas! Il met plutôt sa (supposée) transparence du politicien honnête à très rude épreuve; en se refusant, contre toute logique, d'expliquer le résultat désastreux de votes pourtant très négatifs, apprêtés comme ils le sont.

Le chef du non se devait et aurait dû dans sa

"clarté" ajouter ceci: "Malgré un vote massif, une très forte opposition des francophones québécois, (M. Ryan mentionne 75%), ces derniers ont quand même été mobilisés et expédiés manu-militari à la défense de la mère-patrie... des autres, l'Angleterre. Aussi lorsque les intérêts et les aspirations des Canadiens de langue française ne sont pas compatibles à ceux de langue anglaise, les pouvoirs fédéraux eux, sont de préférence à la disposition de la majorité."

M. Edouard Lévesque,
2313, boul. Talbot,
CHICOUTIMI, (Québec),
G7H 5B1.
Le 19 mars.

Il faut voter oui

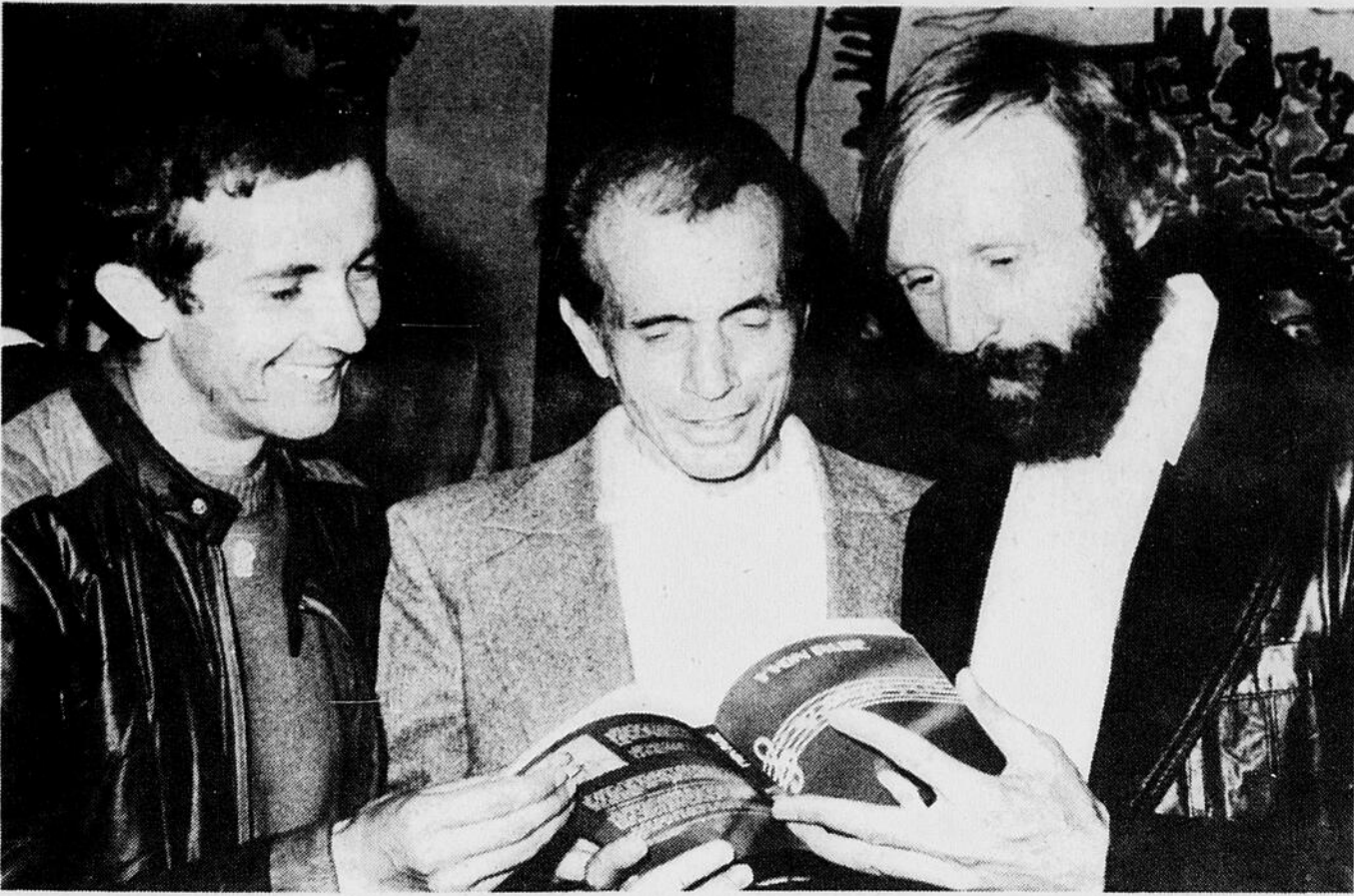
Québécoises!

Même si les historiens et faiseurs de beaux discours en ont trop peu parlé, nous savons bien que c'est la femme courageuse d'ici, malgré des privations de toutes sortes qui a fait le pays.

La culture, le patrimoine, l'avenir quoi, c'est notre affaire. Il faut continuer de

défendre la nation et d'agir selon ses possibilités, défendre l'idéal de nos ancêtres, garder au fond du cœur et des reins l'affirmation de notre identité nationale en disant OUI au référendum, car nous sommes au seuil d'une ère nouvelle.

Rita Turbide-Verreault,
921, rue Lavoisier,
Arvida.
Le 24 mars 1980.



PRIX LITTÉRAIRE — Yvon Paré a remporté le premier prix littéraire de la BCP du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Créé afin de promouvoir les œuvres populaires particulièrement intéressantes, ce prix a été attribué à Yvon Paré pour son roman "Le violoneux". Vingt et un titres étaient en lice pour ce prix, qui consiste en l'achat d'une quantité importante

d'ouvrages, la commande d'une tournée de conférences dans les bibliothèques publiques de la région, la diffusion des œuvres de l'auteur dans l'ensemble des BCP du Québec et une délégation du récipiendaire à une activité culturelle importante, soit sur le plan national ou international.

(Photo Réal Tremblay)

Malgré le danger possible

Roberval continuera à fluorurer son eau potable

ROBERVAL (CF) — La ville de Roberval n'a pas l'intention d'interrompre, pour le moment, la fluoruration de son eau potable. On attendra plutôt l'émission de nouvelles directives du gouvernement du Québec avant de prendre quelque décision sur la question.

Le maire J.-Arthur Tremblay a donné cette indication au Quotidien hier.

Roberval compte au nombre des 29 municipalités québécoises qui fluorurent leur eau potable par leurs usines de filtration. Elle se trouve néanmoins la seule dans ce cas au Saguenay-Lac-Saint-Jean, exception faite de la station militaire du mont Apica, dans le parc des Laurentides.

La semaine dernière, la publication d'une étude sur la fluoruration, commandée par le ministère de l'Environnement, a créé un certain émoi par ses conclusions selon lesquelles le fluor pourrait avoir des effets cancérigènes sur l'humain.

Manifestement irrité par la situation, le maire Tremblay s'est contenté d'indiquer que les conclusions de l'étude du gouvernement venaient tout simplement confirmer les préten-

tions qu'avaient affichées le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, au moment du débat sur le sujet. Celui-ci, a rappelé M. Tremblay, s'était opposé à la fluoruration en soutenant qu'il s'agissait d'une mauvaise mesure pour la population.

Le maire de Roberval a précisé que ce n'est que dans le but de se conformer à la directive gouvernementale que sa ville a consenti à la fluoruration de son eau potable.

Les citoyens de Roberval n'ont cependant rien payé directement pour cette fluoruration. Le gouvernement du Québec en a assumé, et en assume toujours, la totalité des coûts, a dit M. Tremblay.

La semaine dernière, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Lévesque, a voulu rassurer la population sur les conclusions de ce rapport en insistant notamment sur le fait que les éventuels effets nocifs du fluor ne peuvent se manifester qu'à long terme et que, d'ici un an, le gouvernement aura en main une solution de rechange.

Le ministre a révélé que lui et son collègue des Affaires sociales, M. Denis Lazure, s'étaient mis d'accord sur la nécessité de trouver un autre véhicule que l'eau

pour transporter le fluor nécessaire à protéger contre la carie dentaire. Les deux ministères

ont mis sur pied des projets de recherche pour trouver cet autre véhicule du fluor.

Nous vous recommandons "HAGERTY" pour les choses que vous chérissez



et nous introduisons

le nouveau nettoyeur pour perles "HAGERTY"

Mousse pour argenterie 7 oz ..	\$2.25	Nettoyeur "Chanda" ..	2.75
Mousse pour argenterie ..	4.25	Entretien pour argenterie, 7 oz ..	3.25
Mousse Pewter 7 oz ..	2.25	Préventif à teindre ..	3.75
Poli pour acier inoxydable, 8 oz ..	2.00	Préventif à teindre ..	4.75
Crème Vernox pour meubles ..	6.00	Préventif à teindre ..	8.00
Gants "Silversmith" ..	6.00	Entretien pour argenterie ..	5.25
Poli sec pour argenterie ..	3.00	Nettoyeur pour argenterie ..	2.50
Nettoyeur à bijoux ..	2.25	perles ..	3.00

BIRKS

JOAILLIERS
PLACE DU ROYAUME
549-5595

Le projet Centraide progresse

CHICOUTIMI — C'est le 15 avril lors d'une assemblée qui doit se dérouler à Val-Racine, que sera formé le conseil d'administration de la corporation Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Lors de la dernière assemblée de la corporation, le 4 mars, on a formé un conseil d'administration provisoire. Il se compose de Mme Olivette Babin et MM. J.-Léon Des-

meules et Claude Chamberland, de La Baie, Mme Marie-Andrée Desmeules et MM. J.-A. Tremblay et Lévis Desgagné, de Jonquière.

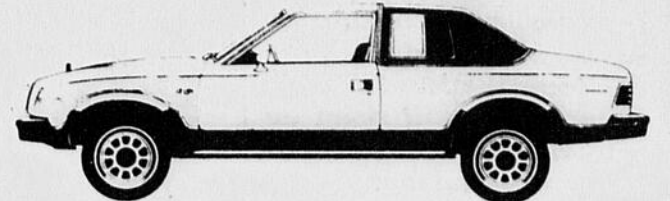
Chicoutimi est représentée par MM. Gabriel Berber et Gilbert Gravel ainsi que par Mgr Jean-Guy Couture. D'Alma, on compte Me Roger Banford et MM. Jacques Desbiens et Claude Paradis. Enfin, MM. Claude Munger, Jean Gagnon et

Jean-Yves Provencher représentent Roberval et MM. Florian Rivard et Jean-Paul Duceppe ainsi que Mme Huguette Boulianne représentent Dolbeau.

Au cours de l'assemblée du 15 avril, l'étude de la charte de l'organisme est également au programme ainsi qu'un rapport sur les études entreprises par le comité provisoire.

La Eagle d'AMC

L'automobile à traction au 4 roues qui épate tout l'monde



Sedan 2 portières

A PARTIR DE: **\$8,495**

Transport et préparation en sus.



Sedan 4 portières

A PARTIR DE: **\$8,745**

Transport et préparation en sus.



Familiales 4 portières

A PARTIR DE: **\$9,095**

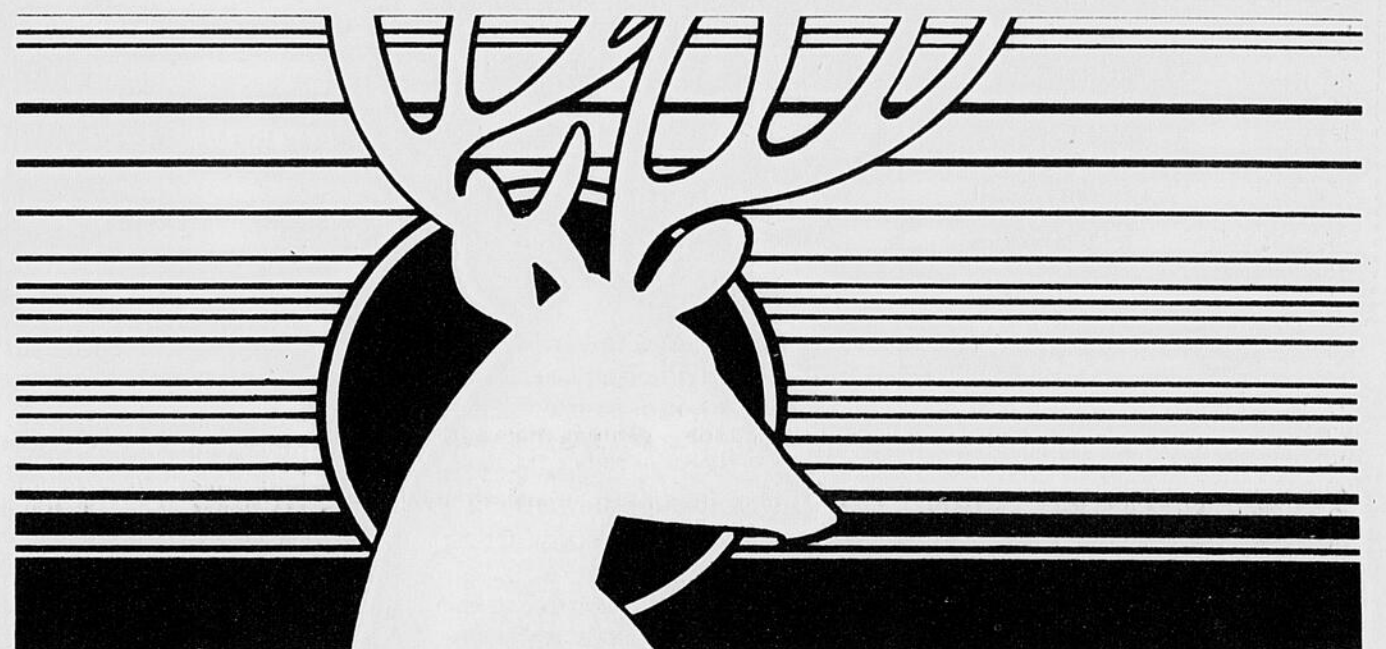
Transport et préparation en sus.

PROFITEZ-EN!

IL NOUS RESTE QUELQUES DEMONSTRATEURS 1979 A LIQUIDER

CENTREVILLE AUTO INC.

234 Racine Est, Chicoutimi, tel.: 543-1587



Chasse au cerf de Virginie à l'île d'Anticosti

Cette année, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche offre aux chasseurs quatre modes de séjours à l'île d'Anticosti pour pratiquer la chasse au cerf de Virginie:

1. Séjour en pavillon — avec guide
2. Séjour en pavillon — sans guide
3. Séjour en chalet
4. Séjour en camping sauvage (Baie de l'Ours)

1. Séjour en pavillon — avec guide
Pavillon Jupiter 12: maximum de 10 chasseurs
Pavillon Jupiter 24: maximum de 10 chasseurs
Pavillon Jupiter 30: maximum de 10 chasseurs
Pavillon La Loutre: maximum de 8 chasseurs
Pavillon MacDonald: maximum de 8 chasseurs
Pavillon Carleton: maximum de 8 chasseurs
Pavillon Vauréal: maximum de 10 chasseurs
Pavillon Saumon: maximum de 8 chasseurs

Saison de chasse:
1er septembre au 1er décembre 1980
Tarif par chasseur: 925\$ résident du Québec
1 155\$ non-résident

Ce tarif comprend:
• cinq (5) jours à l'île, dont quatre (4) jours de chasse
• tous les repas et l'hébergement à l'île
• possibilité de deux (2) cerfs par chasseur
• service de guide (1 guide pour 2 chasseurs)
• transport par avion aller-retour de Sept-Îles ou Mont-Joli/Anticosti
• déplacements terrestres dans l'île
• transport du gibier jusqu'à Sept-Îles ou Mont-Joli

2. Séjour en pavillon — sans guide
Pavillon Sainte-Marie: maximum 8 chasseurs
Saison de chasse:
1er septembre au 1er décembre 1980
Tarif par chasseur: 700\$ résident du Québec
875\$ non-résident

Ce tarif comprend:
• cinq (5) jours à l'île, dont quatre (4) jours de chasse
• tous les repas et l'hébergement à l'île
• possibilité de deux (2) cerfs par chasseur
• transport par avion, aller-retour Sept-Îles ou Mont-Joli/Anticosti
• transport aller-retour de l'aéroport de Port-Menier au pavillon et au territoire de chasse, si requis
• transport du gibier jusqu'à Mont-Joli ou Sept-Îles

3. Séjour en chalet
Chalets Geneviève: nos 1 à 5 incl: maximum de quatre (4) chasseurs par chalet
Saison de chasse:
1er septembre au 1er décembre 1980
Tarif par chasseur: 325\$ résident du Québec
400\$ non-résident

Ce tarif comprend:
• cinq (5) jours à l'île, dont quatre (4) jours de chasse

- l'hébergement à l'île
- possibilité de deux (2) cerfs par chasseur
- transport aller-retour de l'aéroport de Port-Menier au chalet et au territoire de chasse, si requis

Le transport aérien aller-retour à l'île, le service de guide, les repas et la literie ne sont pas fournis par le ministère.

Modalités de réservation pour un séjour en pavillon ou en chalet pour les résidents du Québec (modes 1, 2 et 3)

- par téléphone, à compter du 29 mars 1980, de 9 h 00 à 16 h 00 et, par la suite, les jours de semaine aux mêmes heures
- une seule réservation est acceptée par appel et on peut réserver pour deux (2) personnes, ou multiple de deux (2) jusqu'à concurrence du maximum autorisé pour un pavillon ou un chalet

- Les réservations pour les non-résidents seront acceptées à compter du 14 avril 1980

Numéros à composer (sans frais):

Région de Québec: 643-5349
Région de Montréal: 873-5349
Ailleurs au Québec: 1-800-462-5349
Extérieur du Québec (frais d'appel): 418-643-5349

4. Séjour en camping sauvage (Baie de l'Ours)

Réservé aux résidents du Québec

Saison de chasse:

1er septembre au 31 octobre 1980

Choix de deux périodes:

a) 1er au 30 septembre

b) 1er au 31 octobre

125 chasseurs seront admis par période pour un séjour maximum de 14 jours. Les groupes ne pourront excéder quatre (4) chasseurs.

Tarif par chasseur 20\$ pour le droit d'accès

Ce tarif comprend:
• possibilité de deux (2) cerfs par chasseur

Transport aux frais et à la responsabilité des chasseurs
• par bateau jusqu'à la Baie de l'Ours
• par transport aérien jusqu'à Port-Menier et, de là, par voie terrestre jusqu'à la Baie de l'Ours

un service de transport géré par une entreprise privée et un magasin général seront disponibles

Modalités d'obtention des droits d'accès

- inscription à un tirage au sort
- la formule d'inscription, disponible à compter du 31 mars dans les bureaux régionaux du ministère, fournira les renseignements, règlements et modalités relatifs au tirage
- les inscriptions devront parvenir au Service des renseignements et des réservations au ministère, à Québec, avant le 28 avril 1980
- le tirage aura lieu le 29 mai 1980 à Sept-Îles

N.B.: Le coût du permis de chasse au cerf de Virginie n'est pas inclus dans le tarif du séjour. Ce permis sera émis à l'île, soit à Port-Menier ou à la Baie de l'Ours.

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Banque Royale

Les audiences ont débuté

CHICOUTIMI (RH) — Le conflit de travail qui perdure depuis environ six mois dans six succursales de la Banque Royale au Saguenay-Lac-Saint-Jean, vient sans doute de s'engager dans sa phase finale avec le début des audiences que tient cette semaine, le Conseil canadien des relations de travail.

En effet, depuis hier matin, sous la présidence de Me Marc Lapointe, le CCRT, se trouve à Chicoutimi pour entendre les représentations des deux parties quant à l'opportunité pour le conseil de rédiger et d'imposer une première convention collective dans les six succursales de la région.

On sait que les parties ont déjà fait connaître leur position sur le sujet. Ainsi, la CSN qui représente les grévistes s'est prononcée en faveur de l'intervention du CCRT tandis que la partie patronale s'y oppose.

Hier donc, la CSN a commencé à présenter sa preuve et comme premier témoin, elle a cité Mme Lucette Tremblay, représentante syndicale à la succursale de la Banque Royale de la rue Saint-Dominique à Jonquière.

Mme Tremblay a rappelé en détails les démarches entreprises par un groupe de travailleuses pour obtenir une accréditation syndicale puis les négociations qui ont suivi et leur rupture.

Interrogé par les procureurs des deux parties, le témoin a également raconté les étapes de la conciliation, de la médiation tout en relatant sa propre suspension et son congédiement en octobre 1979.

Les témoignages doivent se poursuivre aujourd'hui et si la prudence adoptée par les procureurs dans l'interrogatoire des témoins peut constituer une quelconque indication, il semble bien que les audiences dureront tout le temps prévu soit toute la présente semaine.

fourre-tout



marcel
rivard

Morceau par morceau

Maurice Locquin, un détenu français qui proteste de son innocence depuis sept ans, vient d'adresser son oreille gauche au Garde des sceaux, après lui avoir envoyé son petit doigt en octobre dernier et son dentier le mois suivant.

Locquin a été jugé deux fois pour deux hold-ups et condamné à quatorze ans de réclusion pour le premier et à douze pour le second. S'étant pourvu en cassation après le premier procès, il avait été réjugé et cette fois reconnu innocent mais n'a pas été réjugé pour le second.

Or, "il est prouvé que les deux hold-up ont été commis par les mêmes auteurs, avec les mêmes armes. Je suis innocent. Je le crierai, clame-t-il dans une lettre accompagnant l'oreille, jusqu'à ma mort, morceau par morceau..."

aujourd'hui

Journée dumardi 25 mars 1980, 85ième jour de l'année.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

— 1979: Le président égyptien Anouar El Sadate et le premier ministre israélien Menahem Begin, se mettent d'accord à Washington sur les détails de la cérémonie de signature du traité de paix entre leurs deux pays.

— 1978: L'Organisation de Libération de la Palestine annonce qu'elle commence à intensifier ses raids en territoire occupé par Israël au Sud-Liban.

— 1973: Le plus grand procès d'espionnage qu'ait connu Israël prend fin sur la condamnation de deux Juifs et de trois Arabes convaincus notamment de trahison.

— 1969: Le président pakistanais Ayub Khan transmet les pouvoirs aux militaires après 11 années à la tête du pays.

— 1957: Signature des traités de Rome établissant le Marché Commun et l'Euratone entre la France, la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

— 1909: La censure est imposée contre la presse en Egypte afin de contrer la montée nationaliste.

— 1883: Une révolution éclate à Haïti.

— 1821: Les patriotes grecs se révoltent contre la domination de l'Empire Ottoman — le soulèvement durera 12 ans et amènera la Grèce à l'indépendance.

— 1815: L'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie forment une nouvelle alliance contre Napoléon 1er dans le but de maintenir l'ordre établi en Europe.

— 1634: Des colons britanniques dirigés par Lord Baltimore atteignent le Maryland, en Amérique du Nord.

— 1507: Louis XII attaque Gènes, en Italie, avec l'Armée suisse afin d'y restaurer l'ordre.

ILS SONT NÉS UN 25 MARS:

— Henry II, roi d'Angleterre (1133-1189).

— Joachim Murat, maréchal de France et roi de Naples (1767-1815).

— Anne Brontë, romancière anglaise (1820-1849).



Congrès annuel de la SNQ

Le 28e congrès général de la Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean aura lieu le 10 mai au Manoir du Rocher, d'Alma, sous la présidence de Gaston Tremblay, président général de l'organisme.

Pour la SNQ régionale, ce congrès revêt en cette année du référendum une importance particulière et il devrait permettre aux participants de se ressourcer sur leur motivation de voter OUI au référendum, explique un communiqué de presse, dans le but de convaincre et de décider le plus de Québécois possible "à se donner enfin un pays".

Grand défilé de l'Aféas

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de Métabetchouan invite la population du secteur à son grand défilé de mode prévu pour dimanche, à compter de 20h00, à la salle paroissiale de cette localité.

Ce défilé est organisé pour procurer des fonds à l'association et elle est faite en collaboration avec trois commerces du secteur.



Grande place à l'artisanat

Dans le dernier numéro du magazine Perspectives, distribué hebdomadairement à l'intérieur de l'édition de samedi du Quotidien, on a fait largement place à l'artisanat régional. En effet, pour accompagner une recette nommée "Bouillon de Roberval" et fournie par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, qui remplace depuis quelques mois déjà la chroniqueuse Margot Olivier, il y avait une grande photographie sur laquelle, en arrière-plan, on retrouvait une photo des rues enneigées de Roberval, tirée des Archives de la Société historique du Saguenay.

Et en premier plan, c'était une soupière, une louche et des bols de l'artiste chicoutimienne Myriam Tremblay, de même qu'un chemin de table finement tissée au métier par Solanges Guy-David, de Normandin.

Conditions d'un bail

C'est le temps du renouvellement d'un bail à durée fixe de douze mois pour ceux dont le bail actuel prend fin avec le 30 juin prochain.

La Régie des loyers rappelle que la loi exige un avis écrit d'au moins trois mois avant la fin de ce mois; pour ceux dont le bail se termine le 30 juin, la date limite est donc le 31 mars.

Comme des complications surviennent toujours à un certain nombre de locataires, il est bon de souligner que la Régie des loyers possède dans la région quatre bureaux: à Chicoutimi, lequel dessert le bureau mobile de La Baie; un autre à Alma, lequel dessert Dolbeau; un autre à Roberval, lequel dessert les bureaux mobiles de Saint-Félicien et Chibougamau; et finalement un dernier à Jonquière.

Informations sur le pipeline

TransCanada Pipelines et Québec et Maritimes Pipelines invitent la population de Jonquière et des environs à rencontrer leurs agents d'information aux Galeries Jonquière, jeudi, vendredi et samedi.

La visite de ces deux entreprises à Jonquière s'inscrit dans le cadre d'une vaste tournée en vue d'informer le public des multiples usages du gaz naturel et de leur projet de prolonger leur gazoduc en vue de desservir le Québec et partant, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Selon ces compagnies, l'arrivée du gaz naturel dans la région constituera un événement important: "Cette source d'énergie propre, économique et abondante contribuera à y assurer la croissance économique et à diminuer notre dépendance à l'égard du pétrole importé dont la sécurité d'approvisionnement et surtout les prix sont de plus en plus incertains".



Sainte-Rose-du-Nord en vedette

La nouvelle chanteuse qui s'est révélée en Pauline Lapointe, la soeur de Louise Portal et de Priscilla en même temps que la fille du docteur Marcel Lapointe, remporte beaucoup de succès avec le microsillon qu'elle vient tout juste de lancer.

Sur ce microsillon, elle se fera surtout connaître à travers la région par une chanson intitulée "Sainte-Rose-du-Nord" qui parle de la vie de ce petit village touristique du Saguenay.

Dimanche soir, au tout début de son émission, sur le réseau français de Radio-Canada, l'animateur bien connu Jean-Maurice Bailly en a fait largement écho, lui qui connaît très bien, à ce qu'il semble, la famille Portal-Lapointe, de Chicoutimi.

Conseil de la culture

C'est jeudi soir, à 19h00, au Centre des loisirs de Roberval, qu'aura lieu la réunion annuelle de la zone 2 du Conseil régional de la culture.

Comme à toute assemblée générale annuelle, il sera question de l'année écoulée et on parlera de l'autonomie de la zone en plus, bien sûr, de l'élection des représentants de la zone et du plan d'action pour dégager les priorités culturelles locales et régionales.

Cette assemblée est accessible à toute la population du secteur. Et on y invite particulièrement ceux qui sont intéressés par le culturel.

Prochain débat oratoire

Les Femmes de carrières de Chicoutimi s'attendent à ce que beaucoup de monde assiste dimanche, à compter de 14h00, au Centre socio-culturel, au débat oratoire qu'elles y organisent. Le thème: "Aujourd'hui, je participe".

Premier bureau de direction

C'est Victor Boulianne, du magasin Provibec, qui a été porté à la présidence de l'Association des marchands du centre commercial Place Le Gerbier, de Normandin, lors de sa première assemblée générale annuelle de cette association tenue il y a quelques jours.

A la vice-présidence, on retrouve Camil Frigon et Jacqueline Noel tandis que Marcel Girard est le secrétaire-trésorier, et que Rodrigue Painchaud, Jean-Paul Lefebvre et Paul Bilo-deau ont été élus directeurs.

Place Le Gerbier ouvre ses portes à la population du secteur dès jeudi.

Le couple se sépare

L'acteur Burt Reynolds et l'actrice Sally Field, l'un des couples les plus célèbres d'Hollywood, ont décidé de se séparer.

L'union Reynolds-Field durait depuis quelques années déjà; dimanche soir, on en a d'ailleurs pu voir le résultat par le biais du film "Smokey and the Bandit" présenté sur le réseau CFCF.

De son côté, (l'ancienne Soeur volante) Sally Field est présentement en lice pour l'obtention du titre de la meilleure actrice avec sa participation dans le film "Norma Rae".

rendez-vous

Alma

Service d'information et de références du Lac — Deux représentants du bureau de Chicoutimi seront à la disposition du public concernant la pension et la sécurité de vieillesse, le supplément de revenu garanti, l'allocation au conjoint et les allocations familiales, demain, de 10h00 à midi et de 13h30 à 15h30, au 453, Sacré-Coeur ouest.

Projet et loisirs pour personnes handicapées — Activités culturelles, artistiques, visites d'expositions, activités de plein air, sportives, etc. Pour information, s'adresser au 530, rue Collard, tél.: 668-6951.

Club des personnes handicapées — Tous les membres qui sont intéressés à aller au Montagnard pour une partie de sucre, de communiquer avec leur association ou avec Gervais Bernier, à 668-6951. Prix d'entrée.

Chicoutimi

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information, si vous ne savez pas où vous adresser, téléphoner à: 545-1575, Inter-Association (CLSC), socioculturel, Chicoutimi.

Rencontre eucharistique — Jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Saint-Alexis, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Club Photo — Photographie de nuit (apporter équipement) demain soir, à 19h30, au Centre socio-culturel, Chicoutimi.

Amnistie internationale — Réunion demain soir, à 19h30, au local B-312, Pavillon principal UQAC.

Comité missionnaire, paroisse Saint-François-Xavier — Invitation à tous les paroissiens à participer à un repas-partage, mardi, le 1er avril, à la salle Bégin, de 17h00 à 19h00. Les bénéfices seront versés aux réfugiés.

Rencontre d'informations — En planification des naissances sur la stérilisation, avec personnes-ressources, ce soir, à 19h30, CLSC Saguenay-Nord, 222, Saint-Ephrem, Chicoutimi (secteur Nord).

Dolbeau

Informathèque — Conférence du Dr Léopold Genest, spécialiste qui parlera de la maladie qu'est le cancer, jeudi soir, à 20h00, hôtel de ville de Dolbeau.

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tél.: 542-6785, 542-6612, 543-0594 ou 543-7787.

Association des handicapés — Invitation à toutes les personnes handicapées, âgées de 18 ans et plus, intéressées à devenir membres de l'association, tous les jeudis soirs, de 19h00 à 21h00, au Pavillon du Carrefour, rue Bourassa, Kénogami. Informations, tél.: 542-5133 ou 547-1161, Mme Henriette Levasseur.

Association pour la promotion des droits des handicapés — Rendez-vous chaque mercredi, de 13h30 à 16h00, au 205, Mellon. Des bénévoles seront là pour vous seconder dans tous genres d'activités, artisanat.

La Baie

Association des familles monoparentales — Invitation aux membres et ceux qui aimeraient le devenir ce soir, à 20h00, sous-sol de l'église Saint-Edouard, Port-Alfred. Conférencières: Mme Michelle Roy et Mme Laplante. Thème: violence.

Nouvelle carte électorale du Québec

Le comté Tremblay n'en fera pas partie

CHICOUTIMI (d'après la PC) — Le comté Tremblay ne fera pas partie de la nouvelle carte électorale du Québec, et le Saguenay-Lac-Saint-Jean en restera vraisemblablement avec sa représentation actuelle de cinq députés à l'Assemblée nationale.

Cette conclusion découle des premiers comptes-rendus du rapport de la Commission de représentation électorale, remis hier par l'organisme entre les mains du président de l'Assemblée nationale.

La carte prévoit que le nombre de députés élus au Québec passera de 110 à 122 lors du prochain scrutin. On ajoute deux nouveaux comtés à l'île de Montréal, deux autres à Laval, trois sur la rive sud

métropolitaine, deux dans les Laurentides, un à Québec, un dans l'Outaouais et un au Nouveau-Québec.

Ces suggestions feront l'objet d'un débat de cinq heures à l'Assemblée nationale le 31 mars prochain. Par la suite, la Commission aura une dernière chance de modifier la carte à la lumière des commentaires des députés avant de promulguer la carte électorale définitive.

En vertu d'une loi adoptée par l'Assemblée nationale le 13 décembre dernier, ce ne sont plus les députés mais une commission indépendante, appelée Commission de la représentation électorale qui est responsable de tracer la nouvelle carte.

Cette commission, sous la direction de Me Jean-Luc Lemieux, est formée du Directeur général des élections, Me Pierre-F. Côté, de son prédécesseur le juge François Drouin et de M. Eddy Giguère.

Le rapport de la Commission est inspirée d'une première esquisse de la carte électorale tracée en février 1978 et des corrections proposées par des citoyens qui se sont faits entendre au cours d'audiences publiques tenues au début de 1980.

Les corrections ont été faites pour que les limites des circonscriptions électorales respectent le plus possible les communautés naturelles, les frontières des municipalités, les caractères démographiques et sociologiques de la population.

La loi forçait également la Commission à tracer des districts électoraux contenant entre 24,000 et 40,000 électeurs, sauf dans le cas des îles-de-la-Madeleine qui doivent constituer à elles seules un comté quelle que soit le nombre d'électeurs qu'on y retrouve.

Dans 10 cas seulement, la Commission a dépassé le nombre maximum des 40,000 électeurs par un ou deux mille.

Le seul cas où un comté comptera plus de 45,000 votants est Lévis; on a préféré maintenir dans ce comté les municipalités de Saint-Rédempteur, Bernières et Saint-Nicolas plutôt que de les transférer dans le comté agricole de Lotbinière.

Nouveaux comtés

Deux nouveaux comtés sont suggérés pour l'île de Montréal: il s'agit des districts de Marquette, qui comprendra Ville-Saint-Pierre, une partie des villes de Lachine et de LaSalle, et de Viger, un comté qui regroupera la communauté italienne de Saint-Léonard.

La ville de Laval, sur l'île Jésus, verra son nombre de représentants à l'Assemblée nationale passer de trois à cinq. Les deux nouveaux comtés s'appelleront Chomedey et Vimont.

Trois nouveaux comtés aussi sur la rive sud de Montréal, où il y a eu explosion démographique depuis 1970. Les comtés nouveaux s'appelleront Marie-Victorin, Va-

chon et Groulx.

L'agglomération Blainville-Sainte-Thérèse, au nord de Montréal, se retrouvera dans le nouveau district de Masson tandis que les Laurentides verront naître le comté de Rousseau.

Dans la région de la capitale, il y aura le nouveau comté de La Peltre qui regroupera les villes de L'Ancein-Lorette et de Cap-Rouge. Dans l'Outaouais, la ville de Gatineau sera incluse dans le district de Chapleau.

Enfin, les Inuit se joindront aux résidents de la Baie James pour former le comté de Ungava. La Baie James est actuellement dans Abitibi-est tandis que les autochtones du nord votent dans le district de Duplessis.

La région et certaines régions de l'Ontario

Action syndicale: des points communs indéniables

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — L'action syndicale n'est pas plus ferme au Saguenay-Lac-Saint-Jean que dans certaines régions de l'Ontario dont la structure industrielle est semblable à la nôtre. Ainsi, elle ne constitue pas un facteur déterminant de localisation industrielle comme on pourrait le croire dans la région.

En fait, ce que les syndicats des secteurs de l'aluminium et des pâtes et papiers ici ont négocié, on le retrouve ailleurs. Aussi, le nombre de jours de grève n'est pas plus élevé au Saguenay-Lac-Saint-Jean que dans des zones industrielles du même type en Ontario.

Dans un travail de maîtrise qu'il est en voie de compléter, Pierre Laberge, étudiant de maîtrise en étude des sociétés régionales à l'Université du Québec à Chicoutimi, a déterminé que le coût du transport et celui de l'énergie sont des facteurs bien plus déterminants que la main-d'œuvre dans la localisation d'une entreprise.

Ainsi, la présence de la grande industrie a des effets plus néfastes sur les petites et moyennes entreprises puisque les associations syndicales de ces organisations exigent la parité avec les syndiqués de la grande entreprise, revendication pratiquement impossible à combler pour les PME.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les conventions collectives négociées dans les secteurs de l'aluminium et du pa-



ACTION SYNDICALE — Selon ce qu'a découvert Pierre Laberge étudiant de maîtrise en étude des sociétés régionales, l'action syndicale n'est pas plus ferme au Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'elle l'est dans certaines régions de l'Ontario semblables à la nôtre. (Photo Réal Tremblay)

pier servent de modèle aux syndiqués des PME qui, elles-mêmes, sont déjà dépendantes de la grande industrie.

Etude comparative

Dans son travail, Pierre Laberge a comparé les conventions collectives négociées dans les secteurs de l'aluminium et du papier de diverses compagnies au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans différentes régions de l'Ontario.

Dans la région, on a examiné la convention des gars de l'Alcan. En Ontario, on avait la INCO Metal et la Falconbridge de Sudbury de même que la General Motors à Sainte-Catharines.

Dans le secteur des pâtes et papiers, les conventions examinées pour la région étaient celles de Consolidated Bathurst à Ville de La Baie, l'usine Price à Kénoami et la Domtar de Dolbeau. A Sainte-Catharines on a mis la

négocié en Ontario dans le domaine du papier l'est également au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Généralement, on convient que les différentes unités syndicales alignent leurs revendications sur ce qui a été obtenu ailleurs, et obtiennent habituellement gain de cause.

Au chapitre de l'aluminium (métaux primaires), c'est la compagnie Alcan qui payait le plus bas salaire entre 1970 et 1979 pour un électricien spécialisé classe A.

Le taux horaire moyen en 1970 et 1979 était de \$6,51 chez Alcan, \$7,29 chez GM à Sainte-Catharines et de \$6,58 chez Inco de Sudbury. Toutefois, depuis le 31 décembre 1979, le taux horaire chez Alcan est le meilleur.

Jours de grève

Entre le 1er janvier 1969 et le 31 décembre 1979, deux grèves ont perturbé les opérations chez Inco de Sudbury durant 398 jours. Pour la même période, les activi-

tés ont été arrêtées 260 jours chez Alcan avec deux grèves.

Chez Falconbridge de Sudbury, il y a eu deux grèves légales et les opérations de l'usine ont été perturbées pendant 168 jours. Chez GM de Sainte-Catharines, il y a eu une grève provoquant 96 jours d'inactivité.

Dans le secteur des pâtes et papiers, c'est à

l'usine Price de Kénoami qu'il y a eu le plus de journées perdues. Toutefois, il faut tenir compte du fait qu'il y a deux accreditations à cet endroit. Ainsi, la CSN a eu 110 jours de grève contre 142 pour le local 50 affilié au Syndicat canadien des travailleurs du papier.

Ailleurs, une grève a perturbé les activités chez Domtar de Dolbeau

tandis qu'il n'y a eu aucune journée de perte à la Consolidated-Bathurst.

En Ontario, les données recueillies montrent le portrait suivant: Abitibi Forest Product (une grève et 223 jours d'arrêt), E. B. Eddy (une grève et 141 jours d'arrêt), Ontario Paper (3 grèves et 197 jours d'arrêt) et Abitibi Provincial Paper (2 grèves et 166

jours d'arrêt).

Dans son évaluation, Pierre Laberge estime donc que les syndicats au Saguenay-Lac-Saint-Jean ne sont pas plus exigeants qu'ailleurs. En fait, ils ajustent leurs revendications sur ce qui se négocie particulièrement en Ontario et cette affirmation est plus réaliste pour ce qui est du secteur des pâtes et papiers.

Week-end à Québec: 25% de rabais.

"Après les Plaines d'Abraham, le Mont Ste-Anne, la Citadelle et le Vieux Québec en calèche, la vue de ce plafond me réjouit."



Le forfait week-end Holiday Inn. Une raison de plus d'apprécier la belle ville de Québec.

Les hôtels Holiday Inn de Québec vous recommandent leur forfait week-end: 25% de rabais sur le prix courant d'une chambre si vous y passez au moins deux nuits.*

Le forfait week-end Holiday Inn de Québec comprend une chambre de choix à prix réduit. Mais sans réduction des normes ayant acquis à

Holiday Inn sa réputation mondiale: chambres spacieuses et bien éclairées, télécouleurs, lits doubles extra-longs, stationnement gratuit pour les clients, piscines et saunas, service de garderie, plan familial "Adolescents gratuits", casse-croûte, excellents restaurants et vaste choix de divertissements. C'est une des attractions

touristiques les plus populaires à Québec.

Pour réservations, composez sans frais: 1-(800)-268-8980; à Montréal, 878-4321; ou encore, appelez le Holiday Inn le plus près de votre agence de voyages.

A Québec, Holiday Inn est près des choses qui vous intéressent.

CENTRE-VILLE:
395, rue de la Couronne
(et boul. Charest)
(418) 647-2611

STE-FOY:
3225, boul.
Hochelega
(418) 653-4901

Holiday Inn®

L'hôtel qui plaît le plus au monde.

*Vous devez réserver et mentionner le forfait week-end. Valable seulement selon disponibilité. En vigueur le vendredi, samedi et dimanche jusqu'au 15 juin 1980 inclusivement. Sont exclus: les réunions spéciales, les groupes et les congrès.

BRASSERIE DU ROYAUME

MUSICIENS ou CHANTEURS
pour vos soirées
DU
MERCREDI SOIR
AU SAMEDI SOIR

EN VEDETTE
cette semaine
LES JOUVENCEAUX

LE RENDEZ-VOUS
des
BONS MANGEURS

Spécial
LUNDI SOIR AU
MERCREDI SOIR
de 17h à la fermeture
SPAGHETTI
à volonté
.99¢

1 PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI

SERVICES DE GESTION-CONSEIL

Programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise

Séance d'information

en collaboration avec le:
— MIN. EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE
— EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA

A l'attention des propriétaires et dirigeants de petites entreprises

Si vous êtes propriétaire ou dirigeant d'une petite entreprise ou si vous songez à le devenir, venez assister à une séance d'information d'une demi-journée. Vous saurez alors quel programme d'aide gouvernementale peut répondre à vos besoins. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec

M. CLAUDE POTVIN au 545-1580

Renseignez-vous sans frais

Endroit **MOTEL RICHELIEU**

Date **le 26 mars 80** Heure **19h30 P.M.**

LE DIRECTEUR
BANQUE-FEDERALE DE DEVELOPPEMENT
POUR INSCRIPTION (sans frais), TELEPHONEZ A:

M. CLAUDE POTVIN
Services de gestion-conseil, Banque Fédérale de Développement
545-1580

ou rendez-vous le 26 mars prochain
au **Motel Richelieu**
de Jonquière pour 19h30 p.m.

horaire

mardi 25 mars

9h45
CKRS — CJBR — VIRGINIE.
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider.

10h00
CJPM — VOTRE AMIE SUZANNE
"Vos plantes" — Fernand Maille. "La nutrition" — Louise Desautels. "Médecin de famille" — Dr Maurice Lauzon.
CKRS — CJBR — PASSE-PARTOUT.
CBJET — CANADIAN SCHOOL.
CFCF — THE NEW ED ALLEN SHOW.

10h15
TVFQ — TELE-FEUILLETON. "Les gaffes".

10h30
CKRS — CJBR — MAGAZINE-EXPRESS. "Psychologie", avec Me Bertrand Roy, psychologue. La santé mentale: définition de la santé mentale et distinction entre cette dernière et la maladie mentale. La vie moderne affecte-t-elle notre santé mentale et l'homme est-il capable de s'adapter aux exigences de la société? Caractéristiques d'une personne saine. "La femme et ses droits", avec Me Marielle Barbeau, avocat. Les sources de notre droit civil, le droit romain et la place de la femme dans ce type de société. L'ancien droit français et la coutume de Paris.

CFCF — DEFINITION.
TVFQ — SOCIÉTÉ D'AUTOJOURD'HUI. "La bande dessinée". (1 h.).

11h00
CKRS — CJBR — AU FIL DE LA SEMAINE. Anim.: Monique et Michèle Mercure. Comment utiliser de vieilles dentelles.
CBJET — SESAME STREET.
CFCF — THE COMMUNITY.
WEZF — LAVERNE AND SHIRLEY.

11h15
CJPM — SATURNIN, LE PETIT CANARD.

11h30
CJPM — DU COO A L'ANE.
CKRS — AU MILIEU DU JOUR. (1 h.).
CFCF — ROCKET ROBIN HOOD.

CJBR — LES ENFANTS DU 47A.
"Tu ne voleras point". L'histoire de la famille Gathercole dont la mère doit élever seule ses quatre enfants. La mère devant être hospitalisée, les enfants décident de tenir maison seuls.

TVFQ — MID-PREMIERE.
WEZF — FAMILY FEUD.
11h58
CBJET — WEATHER REPORT.

12h00
CBJET — CORONATION STREET.
CFCF — THE FLINTSTONES.
CJBR — PAPA, CHER PAPA. "Reviens petite Shéba".

TVFQ — QUESTION DE TEMPS.
"L'année Khémény". (1 h.).
WEZF — THE \$20,000 PYRAMID.

12h15
CJPM — NOUVELLES.
12h28
CBJET — WEATHER REPORT.

12h30
CJPM — CINE-QUIZ. "TIR à Bangkok". (5) — It. 1967. Drame policier de V. Sala avec Félix Marten, Liana Orfei et Gastone Moschin. — Un célèbre cambrioleur international veut s'emparer d'un fabuleux diamant. — Scénario ingénieusement conçu. Mise en scène inégale. Passages réussis. Bonne interprétation. (2 h.).
CKRS — CJBR — LES COQUELUCHES. Inv.: Carole Cloutier, Jean-Guy Bouchard et Jean-Guy Duracher. (1 h.).
CBJET — WICKS.
CFCF — STREET TALK.
WEZF — RYAN'S HOPE.

13h00
CBJET — TODAY FROM QUEBEC.
CFCF — MCGOWAN AND CO.
R.-Q. — LA PETITE LULU. "Sauvons les prisonniers".
TVFQ — NUMERO 1.
WEZF — ALL MY CHILDREN.

13h30
CKRS — CJBR — LE TELE-JOURNAL.
CFCF — THE ALAN HAMEL SHOW.
Coanim.: Alan Thicke. Inv.: Bach Choir, Nanette Fabray, Norman Fell, Maurice Lamarche et Dick Maurice. (1 h.).
R.-Q. — SCIENCE ET FICTION.

13h35
CKRS — CJBR — FEMME D'AUTOJOURD'HUI. "Le stress apprivoisé".

14h00
CBJET — THE EDGE OF NIGHT.
R.-Q. — DESTINS DU SIECLE. "Les grandes cités ou les mirages de l'urbanisme".
WEZF — ONE LIFE TO LIVE.
TVFQ — CONNAISSANCE. (1 h.).

14h30
CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR. (1 h.).
CKRS — CINEMA. "Deux rigaude au collège". (Here Come the Co-Eds) (5) — E.-U. 1945. Comédie de J. Yarbrough avec Bud Abbott, Lou Costello et Peggy Ryan. — L'arrivée de deux nouveaux hommes de peine dans un collège féminin entraîne plusieurs complications cocasses. — Film de série. Comique gros. Un certain entrain. Jeu bouffon de Costello. — A. (1 h. 30).

CBJET — TAKE 30.
CFCF — ANOTHER WORLD.
CJBR — CINEMA. "Matt Helm règle son compte". (The Wrecking Crew) (5) — E.-U. 1968. Comédie d'espionnage de P. Karlson avec Dean Martin, Nigel Green et Elke Sommer. — L'agent secret Matt

Helm est chargé de récupérer un trésor volé par les hommes de main d'un escroc international. — Film de série. Clichés du film d'espionnage traités à la blague. Interprétation dans la note voulue. (1 h. 30).

15h00
CBJET — THE BOB McLEAN SHOW.
R.-Q. — LES LUNDIS DE PIERRE NADEAU.
TVFQ — TELE-FILM. "Anne-Marie ou quelque chose d'autre". Avec Michelle Mue. (1 h. 15).
WEZF — GENERAL HOSPITAL.

15h30
CJPM — D'UN JOUR A L'AUTRE.
"Animaux domestiques", "Plantes intérieures" et "Saviez-vous que...".

16h00
CJPM — LES SATELLIPEPES.
CKRS — CJBR — BOBINO.
CBJET — BEYOND REASON.
CFCF — THE MAD DASH.
R.-Q. — HISTOIRES INSOLITES. "Nul n'est parfait".
WEZF — THE EDGE OF NIGHT.

16h15
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "Paris, l'île de France".

16h30
CJPM — CINEMA POUR TOUS.
"Quel-à-peus à Téhéran" (5) — Ali. 1966. Drame policier de M. Kohler avec Stewart Granger, Curd Jurgens et Karin Dor. — Un agent secret se fait le protecteur d'une héritière que des criminels veulent assassiner. — Intrigue de série. Ton de parodie. Mise en scène assez alerte. Interprétation adéquate. (1 h. 30).
CKRS — CJBR — ES-TU D'ACCORD?

CBJET — ALL IN THE FAMILY.
CFCF — FAMILY FEUD.
WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW.

17h00
CKRS — CINEMA DE 5 HEURES.
"L'enquête de l'inspecteur Graham" (The Unguarded Moment) (5) — E.-U. 1955. Drame de H. Keller avec Esther Williams, George Nader et John Saxon. — Une institutrice voit sa vie troublée par un étudiant et son père. — Cas psychiatrique traité de façon sommaire. Réalisation soignée. Suspense soutenu. Interprétation acceptable. (1 h.). Suite à 18h12 p.m.

CBJET — THE BEACHCOMBERS.
CFCF — THE PRICE IS RIGHT. (1 h.).

CJBR — LES PIERREFEU. "Le bal costumé". Vainqueur au cours des cinq dernières années du trophée décerné au meilleur costume au bal des Bisons des Prairies. Fred est convaincu de récolter de nouveaux lauriers.

TVFQ — POUR LES JEUNES.

17h30
CBJET — THE MARY TYLER MOORE SHOW.
CJBR — LA VIE SECRETE DES ANIMAUX. "Etranges créatures d'Amérique".

WEZF — NEWS. (1 h.).

17h45
TVFQ — TELE-FEUILLETON. "La publicité".

18h00
CJPM — NOUVELLES.
CKRS — CJBR — CE SOIR.
CBJET — CFCF — NEWS.
TVFQ — SOCIÉTÉ D'AUTOJOURD'HUI. Inv.: Pauline Julien. (1 h.).

18h07
CKRS — ACTUALITES REGIONALES.

18h12
CKRS — CINEMA DE 5 HEURES.
SUITE. "L'enquête de l'inspecteur Graham". Voir 17h00 p.m.

18h30
CJPM — LES TANNANTS.
R.-Q. — ON AURA TOUT VU. "Reprise de samedi à 18h30".
WEZF — BEWITCHED.

18h35
CJBR — CE SOIR REGIONAL.

19h00
CKRS — CJBR — LES ARRIVANTS. "1740".
CBJET — HAPPY DAYS. Fonzie s'improvise magicien dans le cadre d'un spectacle dont les profits seront versés à des orphelins. REPRISE.

CFCF — SPORTS SPECIAL. "The Olympiad. They Never Had a Chance".
R.-Q. — LA PERIODE DE QUESTIONS.
TVFQ — MID-PREMIERE. Inv.: Annie Cordy.

19h30
CJPM — LE CLAN BEAULIEU.
"L'état de Violaine".

CBJET — CONSUMERSCOPE.
Anim.: Kathy Keefler et Stephanie Brunelle.
TVFQ — QUESTION DE TEMPS.
"La solution: la guerre". (1 h.).
WEZF — ALL IN THE FAMILY.

19h45
R.-Q. — DEBAT SUR LA QUESTION REFERENDAIRE.

20h00
CJPM — LA CONQUETE DE L'OUEST. "La famille Macahan". Avec James Amoss. (1 h.). DERNIERE.

CKRS — CJBR — RACE DE MONDE.

CBJET — WEZF — HAPPY DAYS. "Richie Falls in Love".

CFCF — HELLO LARRY. "Mid-Life Crisis: Brother Can You Spare a Job?".

20h30
CKRS — CJBR — JAMAIS DEUX SANS TOI. "Régimes d'exception".

CBJET — THE RAES. Anim.: Robbie et Cherrill Rae. Inv.: The Babys et Arlene Duncan.

CFCF — WEZF — LAVERNE AND SHIRLEY. "The Duke of Squalman".

TVFQ — NUMERO UN. Inv.: Jean-Claude Brialy, Sylvie Joly, Nicoletta, Nicole Croisille et Charles Aznavour. (1 h.).

21h00
CJPM — HAWAII 5-0. "Un macchabée sur les quais".

CKRS — CJBR — TELEMAG. Anim.: Pierre Olivier. (1 h.).
CBJET — WEZF — THREE'S COMPANY. "Love Thy Neighbor".

CFCF — THE ASSOCIATES. Avec Charley Haug, Shelly Smith et Joe Regabuto.

21h30
CBJET — THE FIFTH ESTATE. Avec Adrienne Clarkson, Eric Mallory et Ian Parker. (1 h.).

CFCF — WEZF — TAXI. "The Apartment".

TVFQ — CONNAISSANCE. "A la poursuite des étoiles: la terre". (1 h.).

22h00
CJPM — SHIRLEY. Avec Shirley Thérèse. Dir. musical: Daniel Mercure. Inv.: Nicole Martin.

CKRS — A CAUSE DE MON ONCLE. Avec André Bocher.

CFCF — WEZF — HART TO HART. "A New Kind of High".

CJBR — L'AGE DE L'ENERGIE.

22h30
CJPM — LA QUOTIDIENNE.
CKRS — CJBR — LE TELE JOURNAL.

CBJET — MAN ALIVE. "For the Love of Children".

TVFQ — TELE-FILM. "Une case vide". Comédie avec Jacques Martin. (1 h. 10).

22h31
CJPM — LES NOUVELLES TVA.

23h00
CJPM — SPORTS.
CBJET — CFCF — NEWS.
WEZF — THE BOB NEWHART SHOW.

23h04
CKRS — CJBR — L'OPINION.

23h10
CJPM — L'ACCOULEUR DUTEMPS.
CKRS — CJBR — TELEJOURNAL REGIONAL.

23h15
CKRS — CJBR — NOUVELLES DU SPORT.

23h21
CFCF — PULSE.

23h25
CJPM — DERNIERE EDITION.
CKRS — CINE-KARATE. "Miss Judoka règle ses comptes au karaté" (5) — H. K. 1973. Aventures de W. Ma avec Shu Pei-Pai, Tang Ching et Chin Kin. — Une jeune fille et un jeune homme expert à l'arme blanche, affrontent des bandits qui ont provoqué le massacre de leurs parents. — Film de cape et d'épée à la chinoise au titre mensonger. Costumes pittoresques. Mise en scène assez nerveuse. Interprétation inégale. (1 h. 30).

CJBR — RENCONTRES. Inv.: Claude Lévy Strauss. (1ère de 2).

23h27
CBJET — THE CITY TONIGHT.

23h30
CJPM — LA GRANDE VALLEE. Avec Barbara Stanwyck, Richard Long et Peter Breck. (1 h.).

WEZF — THE '80 VOTE. Reportage sur les élections du Connecticut et de New York.

23h40
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "Paris, l'île de France".

23h45
CBJET — THE GOOD LIFE. "Backs to the Wall".

23h55
CJBR — CINEMA. "Bambas" (4) — It. 1961. Drame historique de R. Fleischer avec Anthony Quinn, Vittorio Gassman et Silvana Mangano. — Libéré à la place de Jésus, Barabbas est de nouveau emprisonné en Sicile puis envoyé à Rome comme gladiateur. — Evolution intérieure bien évoquée. Mise en scène spectaculaire. Bons interprètes. — A. (1 h. 30).

00h00
CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE. "The Intermecine Project" (5) — G. B. 1974. Drame policier de K. Hughes avec James Coburn, Lee Grant et Ian Hendry. — Un juriste mêlé à des affaires touchées met au point un plan minutieux pour se débarrasser de ses complices. — Intrigue complexe. Un certain intérêt. Mise en scène souple et compétente. Personnages tracés à gros traits. (1 h. 45).

WEZF — TUESDAY MOVIE OF THE WEEK. "Night Cries", avec Susan St. James, William Conrad et Michael Parks. — Une jeune femme est tourmentée par des cauchemars qui lui font croire que son enfant décédé est toujours vivant et qu'il est en danger. REPRISE.

00h15
CBJET — HOUSE CALLS.

Rose Kennedy



Le temps
du
souvenir

Stock
JAN MICHU

résumé

Puisque la religion catholique de Jack représentait l'obstacle majeur, il décida de s'y attaquer de front au lieu de l'éviter. Finalement, deux semaines avant la convention, l'affaire semble "dans le sac".

(69) Le Jour J

Les chauffeurs de taxi ont bien sûr la réputation d'être très bavards, et je ne manquais jamais d'entamer la conversation, généralement de cette manière: "Eh bien, comment marchent les affaires? Sûrement cela ira mieux quand on aura élu un démocrate." Quelques-uns m'observaient dans leur rétroviseur et me trouvant trop élégante pour une démocrate, ils me prenaient pour un agent provocateur * républicain. D'autres approuvaient, mais critiquaient Jack, le trouvant trop jeune pour la tâche. Alors je protestais: "Il est jeune d'âge, mais il possède l'expérience, n'est-ce pas le plus important?" Ou bien encore, on me lançait: "Ah! les démocrates, quand c'est eux qui ont le pouvoir, on écope toujours d'une guerre!" A cela, je répliquais que John Kennedy avait la tragique expérience de la guerre: il avait vu tuer ou blesser ses camarades; lui-même avait été grièvement blessé. Sûrement il en avait retiré l'horreur de la guerre. Un autre sujet qui revenait souvent sur le tapis, c'était la religion catholique du candidat. Que de fois n'ai-je pas entendu le slogan — avec quelques variantes: "On veut pas que le pape vienne nous gouverner!" Je répondais patiemment que le pape a beau vivre en Italie, un pays catholique pourtant, ce n'est pas lui qui gouverne le pays; et la France, un autre pays catholique, avec de Gaulle, un président catholique: "Vous n'imaginez pas le pape donnant ses ordres à de Gaulle, non?" Et puis les membres catholiques du Congrès, à Washington, ne votaient jamais en bloc. Bref, je m'évertuais à démanteler l'obstacle catholique. Si, à la fin de la course, le chauffeur n'avait pas deviné que j'étais parente de Jack, je lui disais que j'étais sa mère. La réaction était généralement identique: le visage du chauffeur s'éclaircissait, il disait qu'il était content d'avoir fait ma connaissance et qu'il voterait sûrement pour Jack. Idem avec les serveuses de restaurant, les portiers et autres: indifférents au premier abord, ils finissaient tous par m'assurer de leur vote. Je me rappelle un voyage en avion pendant lequel j'entrepris ma voisine, une inconnue, que je réussis à convaincre comme les autres: à l'arrivée, elle me demanda de lui envoyer une bonne provision de badges pour la campagne.

* En français dans le texte. (N.D.T.)

Lorsqu'on demanda à Teddy sous quelle forme j'avais apporté mon concours à la campagne, il répondit:

"Maman est extraordinaire lorsqu'elle s'adresse à un public. Elle l'empoigne tout de suite et sait exactement ce qu'il faut dire pour le toucher. Il faut avouer que ce n'est pas l'effet du hasard: elle a préparé, réfléchi; elle s'est renseignée, tenue au courant et documentée.

"Mais là où elle réussit encore mieux, c'est dans les entretiens particuliers. Elle s'intéresse aux individus; c'est de sa part une ouverture sincère à tout ce qui est humain, et je crois que cela explique en grande partie sa réussite,

non seulement sur le plan des campagnes électorales, mais pour tous les aspects de sa vie. Les gens devinent qu'elle s'intéresse à eux; elle sait le leur faire sentir.

"On dit souvent de Jack que, même lorsqu'il était président, il savait s'intéresser aux personnes individuellement. Il écoutait, réagissait, communiquait sur le plan humain. Cette qualité, il la tenait de notre mère.

J'ajoute quelques notes glanées dans mon Journal, à la fin de l'été et pendant l'automne 1960, juste après la nomination de Jack. Nous étions à Hyannis Port.

"Jack est là aujourd'hui. Nous sommes allés chez eux: Ethel, Joan et moi. Il mange de bon appétit du homard et du mais à même l'épi. Selon le Dr Jordon, de la clinique Lahey, ce sont deux aliments désastreux pour sa digestion (et la mienne). Les roses sont magnifiques: les brouillards et le climat du cap Cod sont bénéfiques pour elles. Dans les journaux du matin, on parle de "la serbe organisation des Kennedy". Efficacité, réussite: travail d'équipe familiale, avec Jack, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs. Et, de plus, le travail de son père en coulisse: car il a tout fait de ce qui était en son pouvoir pour que son fils devienne président."

On a souvent dit que la série des fameux débats télévisés entre Jack et Mr Nixon avait apporté l'élément décisif pour faire basculer l'opinion publique en faveur de notre fils. Si oui, quelle ironie du sort! Car Mr Nixon avait gagné tous les tournois d'éloquence pendant ses années d'université, pratiqué l'art de la plaidoirie dans son métier d'avocat, et celui de la documentation dans son ancien rôle d'officier de renseignements; de plus, il avait une grande expérience des campagnes électorales, ayant déjà assumé la vice-présidence.

Jack, en revanche, avait toujours évité de prendre la parole en public lorsqu'il était étudiant et commencé à pratiquer l'art oratoire seulement pour son élection au Congrès. Il lui fallut beaucoup de volonté et d'entraînement pour acquiescer autant de maîtrise.

Il me semble que voilà une raison supplémentaire de donner sa carrière en exemple aux jeunes gens qui ont à vaincre en eux le doute, l'indécision, la difficulté de se chercher une voie.

Tandis que je suivais les débats à la télévision, le cœur plein d'espoir et de ferventes prières pour Jack, à chacune de ses ripostes, je songeais soudain que Richard Nixon avait aussi une mère, également tendue dans l'espoir de voir gagner son fils. Je savais par expérience que c'était une mère dévouée, une femme de valeur — qui elle aussi avait connu l'épreuve de perdre un enfant —, et qui gardait une foi profonde dans la religion des quakers. Bien entendu, nous avions toutes les deux le même

amour et la même ambition pour nos fils. Tout en admirant la réussite de Jack, je ne pouvais m'empêcher d'éprouver pour la mère de son adversaire une intense sympathie.

Le soir de l'élection, nous attendions tous, à Hyannis Port, le résultat du scrutin. Transformée en quartier général du comité, la villa de Bobby ressemblait à un champ de bataille: on entendait une véritable cacophonie de téléscripteurs, de téléphones, de télévisions, de machines à écrire; partout un va-et-vient incessant de personnes affairées, carnet et crayon en main. Et, dominant le tout, le brouhaha passionné des conversations. Tous les organisateurs de la campagne électorale se trouvaient réunis autour de Bobby. Jack allait et venait. Teddy, Sarge, Peter, Steve, les soeurs, belles-soeurs, cousins, cousines, et tous les amis, chacun se rendait utile à son poste, mais sans désordre. On n'avait guère le cœur à s'amuser ou à échanger des plaisanteries. La course était trop serrée, l'enjeu d'importance et l'atmosphère tendue. De temps en temps, l'un ou l'autre venait prendre chez nous un sandwich ou un rafraîchissement, ou simplement se changer les idées. Jack venait tout le temps informer son père des moindres détails. Joe et moi passions souvent chez Bobby. Mais il n'était pas question de se parler, ce soir-là. On se bornait aux strictes informations.

Très tendu, Bobby essayait de se maintenir au courant des tout derniers chiffres et même de prévoir la tournure du scrutin dans les "points chauds". Je ne voulais pas les interrompre. J'essayais aussi de passer voir Jackie, plutôt seule chez elle, et volontairement à l'écart de la mêlée, car elle en était à son huitième mois de grossesse.

En somme, je me démenais beaucoup. L'activité est une réaction normale, chez moi, en période de tension. On m'a demandé si je priais à des moments pareils. Bien sûr, bien que les jeux fussent faits, puisque le scrutin était clos. Mais en moi la prière jaillit instinctivement, même si je ne la formule pas en mots, et cela vaut mieux que de parler toute seule, ou de harasser autrui.

L'idée que Jack pût perdre m'était insupportable. Mais les chiffres maintenaient une pesante incertitude, accordant la majorité tantôt à l'un, tantôt à l'autre des candidats. Finalement, à une heure avancée de la nuit, alors que Jack semblait tenir le bon bout, j'allai me coucher pour prendre un peu de repos et affronter le résultat quel qu'il fut.

Je suis sûre que tous les témoins de l'événement en ont gardé un souvenir particulier, et chacun l'a évoqué à sa manière. Mais, pendant que je dormais, les dernières urnes livraient leur secret.

Je pense que le résultat final s'est fait connaître à l'aube, parce que c'est vers quatre heures et demie que les services de sécurité ont posté leurs hommes autour de nos propriétés et particulièrement autour de la villa de Jack, pour assurer la protection du président élu.

Pat raconte l'événement dans une lettre, mais bien plus tard:

"Je me souviens que, vers trois heures du matin, alors que Jack semblait l'avoir emporté — mais la balance devait encore pencher une fois vers l'adversaire, et une fois encore du sien —, nous sommes tous allés dans la cuisine manger un morceau. A un moment donné, Jack est sorti par la porte de la cuisine et il a traversé le jardin derrière la maison de Bobby pour rentrer chez lui. Et c'est alors que j'ai remarqué les agents des services de sécurité. Eberlués, osant à peine y croire, nous avons murmuré: "Bonne nuit, monsieur le Président!"

"Quelques heures plus tard, quand sa victoire fut certaine, il fallut bien sûr que Jack s'adresse au pays par voie de presse et de télévision. Les autorités avaient organisé une manifestation à l'Armory, le bâtiment de la Garde nationale de Hyannis. Les voitures se rangeaient devant chez nous pour y transporter Jack, les membres de sa famille et de son comité.

"Quand nous fûmes tous en voiture, continue Pat, on s'aperçut que papa était resté dans la véranda, un peu à l'écart, mais l'air profondément heureux. Il ne voulait absolument pas s'octroyer la moindre part dans le succès de son fils et il était décidé à rester à la maison, hors de portée des journalistes et des photographes. Quand Jack s'en aperçut, il sortit de sa voiture et obligea papa à venir avec lui pour entendre son discours."

A SUIVRE



SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE
MARDI, 25 MARS 1980
VERS LE REFERENDUM.

Une série qui traite de divers sujets référendaires tels: le Livre Blanc, la souveraineté-association et du fédéralisme renouvelé, etc., entrevue avec des personnalités politiques de la scène provinciale et régionale, une émission objective et informative.

DIFFUSION: mardi, 18h30, jeudi, 11h30, samedi, 11h30.

Tél.: 545-1112

Disponibilité des services à
Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

québec en bref

Morin à Paris

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a quitté Québec pour Paris où il assistera du 25 au 27 mars à la Conférence générale extraordinaire de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Les ministres des 33 Etats membres, Etats associés et gouvernements participants de cet organisme discuteront notamment de la réorganisation interne de l'Agence afin de lui permettre de poursuivre ses activités de coopération internationale dans les meilleures conditions d'efficacité.

Le Québec est membre de l'ACCT depuis sa création à Niamey (Niger) en 1970 à titre de gouvernement participant.

Le gouvernement québécois a constamment appuyé le rôle de cette organisation internationale dans le développement de la coopération culturelle et technique entre les pays francophones.

Dangereux criminel au large

MONTREAL (PC) — Denis "Poker" Racine, condamné à une peine d'emprisonnement à vie pour meurtre, s'est évadé du Palais de justice de Montréal, lundi, au cours d'une comparution en Cour d'appel.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a indiqué que Racine, qu'on dit extrêmement dangereux, a posé son geste immédiatement après avoir été conduit au banc des accusés dans une salle d'audience du 17^e étage.

Il s'est emparé d'un coupe-papier, a saisi une employée de la Cour et ordonné à un gardien de laisser tomber son arme.

Le gardien s'est exécuté et Racine a repris l'arme, pour tirer un coup de feu au plafond, relâcher l'otage et s'enfuir.

Selon les policiers, il aurait échappé à ses poursuivants en empruntant le métro.

Racine avait été condamné à une peine d'emprisonnement à vie après avoir été reconnu coupable du meurtre d'un adolescent de 16 ans au cours d'un concert "Rock" à l'île Sainte-Hélène, en 1976.

Au cours des témoignages entendus au cours de son procès on avait affirmé que Racine avait poignardé sa jeune victime parce qu'elle refusait de lui remettre son veston de cuir.

Racine avait été condamné et il ne devenait admissible à une libération sur parole qu'après avoir purgé 25 ans derrière les barreaux. Au moment où sa sentence avait été prononcée, il avait demandé au juge de le condamner à mort.

Par la suite, il avait participé à une prise d'otages, en septembre 1979, à l'Institut Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines.

Situation critique

QUEBEC (PC) — La situation des taux d'intérêt "est extrêmement préoccupante", et n'est pas renversable, a déclaré hier le ministre des Finances, Jacques Parizeau, qui a révélé avoir eu récemment des conversations à ce sujet avec certaines autorités à Ottawa.

La décision du Federal Reserve Board, la banque centrale des Etats-Unis, d'augmenter de façon spectaculaire et très rapide les taux d'intérêt — jusqu'à 19 pour cent, maintenant — place le gouvernement canadien et la Banque du Canada dans une situation difficile.

C'est ce qu'a expliqué M. Parizeau en répondant à l'Assemblée nationale aux questions du député créditiste de Rouyn-Noranda Camil Samson.

Si la Banque du Canada laisse monter lentement les taux d'intérêt, les rapports financiers entre les deux sont tellement étroits qu'en pratique, ce qui se produit, c'est que des capitaux à long terme se déplacent vers New York où ils peuvent obtenir des taux d'intérêt beaucoup plus élevés.

Avec le résultat qu'une telle situation peut provoquer une chute considérable et très rapide du taux de change canadien.

"D'autre part, il ne faudrait pas s'imaginer que même si on acceptait une baisse du taux de change rapide, ça nous permettrait de garder nos taux d'intérêt plus bas qu'aux Etats-Unis très longtemps.

"Rarement le crédit à court terme ici, parce qu'il rapporte davantage aux Etats-Unis, ce serait seulement faire en sorte que les taux d'intérêt sur le marché canadien augmentent en réponse à ça."

Mais les Américains à l'heure actuelle ne trouvent pas la situation plus agréable que nous qui sommes obligés de les suivre, a dit le ministre.

Etudes secrètes

QUEBEC (PC) — L'opposition libérale a talonné à nouveau hier le gouvernement pour qu'il rende publique une série d'études préparées par des fonctionnaires et traitant de l'impact des politiques fédérales au Québec.

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, a indiqué qu'il était prêt à passer au crible la liste des études énumérées par M. André Raynaud, député d'Outremont, mais qu'il ne pouvait s'engager à les rendre toutes publiques.

Selon M. Charron, il faut faire une distinction entre les hypothèses de travail, les documents internes et les études définitives. Un gouvernement, a-t-il dit, ne peut donner accès à tous les documents des fonctionnaires car ces études sont parfois incomplètes.

"Que toute étude soit rendue publique ça ne se peut pas, elles ne servent souvent qu'à vérifier la portée d'une hypothèse, un tel principe n'a aucun sens."

Présentation du budget Parizeau ce soir

QUEBEC (PC) — C'est à 20h ce soir, mardi, que le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, fera connaître le budget du Québec pour l'année 1980-81.

Il s'agira du quatrième budget présenté par M. Parizeau depuis que le Parti québécois a pris les rennes du gouvernement en novembre 1976.

Comme le veut la tradition, le plus grand secret a entouré la préparation du budget et même si les spéculations vont bon train, nul ne peut se vanter de connaître la nature des mesures financières que le ministre dévoilera ce soir à la population du Québec.

L'an dernier, M. Parizeau avait dévoilé un budget de \$14,96 milliards. Les revenus de l'Etat n'étant que de \$13,51

milliards, le déficit avait été de \$1,5 milliard. Ce déficit était supérieur de \$110 millions à celui de l'année précédente.

Beaucoup d'observateurs s'attendent néanmoins à ce que le gouvernement favorise nettement les contribuables à l'occasion de son budget. On croit que cette attitude pourrait amener les contribuables à considérer d'un oeil favorable le gouvernement actuel et à partager par la suite son option constitutionnelle.

Mesures

L'an dernier, le gouvernement du Québec avait rempli une promesse électorale faite en 1976.

Il avait indexé à un taux de 6 pour

cent les exemptions personnelles des contribuables. La mesure avait pour effet d'alléger le fardeau des citoyens à faible revenu tandis que les hauts salaires avaient dû encaisser le coup.

M. Parizeau avait expliqué que cette mesure de justice distributive visait à diminuer l'écart entre les plus riches et les plus pauvres de la société.

M. Parizeau avait de plus annoncé des mesures susceptibles d'aider à la relance de l'économie québécoise.

L'abolition de la taxe de 8 pour cent sur les vêtements et les chaussures avait permis une résurrection de ces industries jadis florissantes au Québec.

M. Parizeau avait également suspendu la taxe sur les chambres d'hôtel afin d'aider le tourisme.

Un plan de modernisation des industries de pâtes et papier avait été mis en place.

Prévisions

Parmi les prévisions attendues dans le cadre du budget, certains estiment que le niveau de salaire admissible à des exemptions d'impôt sera levé.

Des milieux d'affaires croient qu'un plan de modernisation de certains types d'industries est envisagé. On pense notamment aux industries textiles.

M. Parizeau s'est cependant toujours montré peu réceptif aux demandes du Conseil du patronat qui voudrait des exemptions fiscales supplémentaires pour les hommes d'affaires et ceux qui gagnent plus de \$30,000 par année.

Cols bleus

Une loi spéciale met fin à la grève

QUEBEC (PC) — C'est un projet de loi un peu spécial que le gouvernement a soumis, hier à l'Assemblée nationale, pour mettre un terme à la grève des cols bleus de Montréal puisque le différend sera réglé non pas par la Chambre mais par un arbitre.

Ce dernier, qui sera nommé par les deux parties ou le ministre du Travail s'il n'y a pas accord sur le choix, disposera de 90 jours pour rendre sa sentence et son document servira de convention collective pour les 5,600 cols bleus de la ville de Montréal.

L'entente imposée par cette tierce personne sera valide jusqu'au 31 décembre 1981.

En vertu de la loi 93, par ailleurs, les employés en grève depuis le 12 février ont été forcés de reprendre le travail dès minuit et une minute, le mardi 25 mars.

Dans son jugement, qui liera les parties en cause, l'arbitre tiendra compte notamment des recommandations faites par le médiateur nommé par le ministre le 4 mars dernier, des

points de règlement déjà adoptés de part et d'autre et tranchera sur les articles encore en litige lors de sa nomination.

Au chapitre des sanctions, la loi 93 prévoit des amendes seulement, pas des peines de prison, et ces montants varient entre \$5,000 et \$50,000 par jour pour l'association de salariés qui en violerait les termes, de \$1,000 à \$10,000 par jour pour un dirigeant, administrateur du syndicat ou de la ville de Montréal et de \$25 à \$100 pour un employé qui participerait à une grève ou un ralentissement de travail.

Dans des cas semblables, dans le passé, la loi stipulait généralement que les conditions de travail de la nouvelle convention de travail soient fixées par l'Assemblée nationale, appelée à étudier une telle loi d'exception.

Cette fois-ci, cette responsabilité incombera à une tierce personne.

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a expliqué à la presse avant le début de l'examen du projet de loi que l'arrêt de travail avait duré assez long-

temps et causé assez d'inconvénients aux gens de la région de Montréal.

Il a ajouté qu'après le rejet du rapport du médiateur et des vains efforts d'en venir à un accord, il s'avérait

improbable qu'une entente à l'amiable intervienne bientôt entre la ville de Montréal et ses cols bleus.

Le gouvernement, a-t-il dit, n'avait alors plus le choix d'attendre plus long-

temps, puisqu'il apparaissait que "l'entêtement, l'orgueil des parties au litige" empêchaient tout règlement à court terme.

Devant cette situation, le gouvernement a alors

convoqué l'Assemblée nationale en réunion spéciale hier pour mettre fin au conflit et assurer de nouveau les services municipaux dans la ville de Montréal.



PROTESTATION — Le négociateur de la FTQ, Réjean Gauthier (au centre) et les cols bleus en grève de la ville de Montréal ont protesté hier devant les édifices de

l'Assemblée nationale de l'imposition par le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, d'une loi spéciale qui les force à retourner au travail.

(Photolaser PC)

Référendum

Une majorité de propriétaires de PME diraient NON

par Pierre Beauregard

MONTREAL (PC) — Selon un sondage réalisé au cours du mois de janvier par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) auprès de ses membres québécois, ceux-ci répondraient NON à la question référendaire dans une proportion de 63,4 pour cent.

Les résultats de cette enquête-maison ont été rendus publics lundi par le président de l'organisme, M. John F. Bulloch, au cours d'une allocution prononcée devant le Cercle Canadien de Montréal.

Le sondage a permis d'apprendre que les 31,3 pour cent des 3,200 répondants favorisaient le OUI, alors que les indécis atteignaient la proportion de 5,3 pour cent.

Un questionnaire avait été adressé par la poste aux 7,200 membres que compte au Québec cette fédération vouée aux intérêts des PME.

Le taux de réponse atteint donc 44,4 pour cent. A une seconde question, 68,8 pour cent des répondants ont exprimé l'opinion que le gouvernement du Québec perdrait son référendum.

Par ailleurs, 18,4 pour cent des participants ont dit croire à une victoire des tenants du OUI, alors que

12,8 pour cent disaient ne pas savoir.

Pour 58,2 pour cent des répondants, la souveraineté-association signifierait que le Québec deviendrait un pays distinct du Canada, alors que 32,7 pour cent estiment que le Québec resterait dans le Canada, sans constituer un pays distinct.

Enfin, les 9,1 pour cent des répondants tombaient

dans la catégorie des "ne-sait-pas".

Profil démographique

Selon les auteurs du sondage, la répartition linguistique des répondants (82 pour cent de francophones et 18 pour cent d'anglophones) correspond au profil de la démographie québécoise.

"Ce n'est pas mon inten-

tion, a dit M. Bulloch, ni celle de la fédération de tirer des conclusions de ce sondage, sauf qu'il existe une majorité importante de propriétaires-gestionnaires de petites et moyennes entreprises au Québec généralement opposés au projet de souveraineté-association du gouvernement actuel...

"Avec ses 7,200 membres, la Fédération est

la plus importante organisation de PME dans la province de Québec".

M. Bulloch a expliqué que l'"unique objectif" de cette démarche était de sonder les membres "sur

une question d'importance vitale, comme nous le faisons continuellement sur toutes les questions économiques et sociales qui peuvent avoir un impact sur la petite ou moyenne entreprise".

Lévesque publie

MONTREAL (PC) — L'éditeur Pierre Turgeon a annoncé, lundi, la publication d'un nouveau livre du premier ministre René Lévesque intitulé "Oui".

Une première édition de 25,000 exemplaires sera mise en vente au début d'avril, à temps pour le référendum de mai ou de juin.

Une édition anglaise est également prévue, mais la date n'a pas été déterminée.

Mieux vaut aller ailleurs que nulle part.

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

6/36

Service de 4 pièces: théière, cafetière, pot à crème et sucrier.

Prix courant \$325. EN SOLDE, \$243.75

AUSSI, plateau de 20"

prix courant \$225. EN SOLDE, \$168.75

et pot à eau chaude, prix courant \$112.50 EN SOLDE, \$84.35

Tous ces articles sont en plaqué argent Primrose de bonne qualité, au décor melon très apprécié.

BIRKS JOAILLIERS

PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI — TEL.: 549-5595

LES CINÉMAS FRANCE FILM

2 fois la vitesse du son et soudain... la terreur!

AÉROPORT 80

CONCORDE

capitol saguenay bellevue

La Fille à la Fourrure

LES JOYEUSES

cartier élysée

LE GRAND EMBOUTEILLAGE

L'EXECUTEUR

place du royaume 1 centre

LE CHEF-D'OEUVRE DE L'ANNEE

VERSION INTEGRALE DE 4 HEURES

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE

Molière

place du royaume 2

D'UNE DROLERIE SANS PAREIL

la Cage aux Folles

Le film le plus marquant des dix dernières années

place du royaume 3

Le MEOUI accueille le "chef de l'Etat québécois"

MONTREAL (PC) — C'est un accueil des plus enthousiastes qu'ont réservé, hier, les étudiants de l'Université de Montréal au premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui avait été invité à titre de "chef de l'Etat québécois" par le Mouvement étudiant pour le "oui" (MEOUI).

Plus d'un millier d'étudiants et une centaine de professeurs, qui ont donné leur appui au "oui", s'étaient déplacés pour participer à la der-

nière activité officielle du MEOUI, précédant le mini-référendum qui doit se tenir à partir d'aujourd'hui sur le campus de l'université.

Dans un discours d'une heure, aux accents électoraux, diffusé sur les ondes d'une station de radio locale, M. Lévesque a rappelé les réalisations de son gouvernement depuis son accession au pouvoir: l'assurance automobile, la réforme municipale, la politique de l'amiante, les accidents de travail, entre autres.

Parlant de l'accueil qu'il a reçu et de la campagne référendaire, le premier ministre a demandé aux étudiants "d'être contagieux" et de maintenir leur enthousiasme au cours des prochains mois.

"Avancer à reculons"

Faisant allusion au chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, qu'il a appelé ironiquement un homme "d'abnégation et d'une ex-

traordinaire modestie", M. Lévesque a prétendu que M. Ryan s'était rendu à Halifax rencontrer les premiers ministres des Maritimes, "afin d'être bien sûr que le dénominateur commun: n'avance pas" est bien respecté.

Le Parti libéral du Québec est "un parti qui avance à reculons" et qui a adopté une "attitude négative sur bon nombre de mesures importantes", comme la loi de la protec-

tion du territoire agricole. Ces esprits négatifs "véhiculent beaucoup d'ambitions à court terme", caressant une idée "obsessive de prendre le pouvoir, ce qui pèse plus lourd que l'intérêt collectif".

M. Lévesque a de nouveau dénoncé la publicité de la Fondation pro-Canada, qui utilise des "arguments indignes", comme laisser entendre que le régime fédéral "est en soi nécessaire pour préserver la liberté". C'est comme s'il y avait

danger à se diriger soi-même, comme si fédéralisme et liberté étaient synonymes, a expliqué M. Lévesque.

"Quand je vois ça, je ne peux m'empêcher de me rappeler que c'est dans ce régime-là, et systématiquement à cause du régime fédéral, que dans l'Ouest, on a étouffé, émié, cette population francophone jusqu'au jour où on a essayé de rétablir les injustices, 92 ans après."

Fonctionnaires Intégration en 3 points

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a précisé lundi comment les 130,000 fonctionnaires fédéraux résidant au Québec pourraient être intégrés à la fonction publique québécoise lors de la souveraineté.

Interrogé par le député de Portneuf, M. Michal Pagé, M. Parizeau a tracé les trois possibilités suivantes: — la majeure partie de ces fonctionnaires seront maintenus intégralement dans leurs fonctions. Ce sera le cas des ministères qui, comme les Postes ou la Défense nationale, n'existent pas actuellement au Québec. "Un simple changement de casquette", a dit M. Parizeau; — il y aura d'autre part intégration des services dans les ministères où il y a déjà, comme au Revenu, doublement des fonctions, a expliqué M. Parizeau. L'intégration est facilitée par le phénomène de "l'attrition", c'est-à-dire de la disparition naturelle de postes à cause de départs de fonctionnaires pour des raisons de retraite ou d'emploi dans l'entreprise privée; — enfin, M. Parizeau a souligné que la création de nombreuses nouvelles commissions et régies pouvait permettre l'accueil de fonctionnaires spécialisés oeuvrant actuellement du côté fédéral.

Pas compliqué

Selon le ministre des Finances, cette intégration ne sera pas compliquée.

Elle le sera en tout cas moins que l'intégration des 30,000 employés des secteurs public et parapublic que le gouvernement québécois a effectuée en 1965. "Il y avait 940 conventions collectives à intégrer et cela a abouti de façon cohérente parce que toutes les études pertinentes avaient été effectuées", a dit M. Parizeau.

C'était d'ailleurs l'actuel ministre des Finances qui, à cette époque, avait été responsable de l'opération à titre de haut-fonctionnaire du gouvernement du Québec.

M. Parizeau a rappelé la promesse maintes fois répétée par les dirigeants péquistes que tous les salaires, avantages sociaux et droits acquis des fonctionnaires fédéraux seraient intégralement respectés par le gouvernement souverainiste du Québec.

Enfin, M. Parizeau a rappelé que l'intégration ne débiterait pas au lendemain du prochain référendum. Ce premier référendum n'a pour effet que de donner au gouvernement du Québec le mandat de négocier une nouvelle entente, a-t-il expliqué.

C'est qu'au lendemain du second référendum, si les Québécois acceptent de se donner un nouveau régime politique, que le changement sera effectué.

Fête nationale

QUEBEC (PC) — M. Claude Himbeault a été nommé président national du conseil d'administration du Comité organisateur de la Fête nationale du Québec.

C'est ce qu'annonçait récemment le ministre du Loisir de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard.

M. Himbeault succède à M. Marcel Couture qui a occupé ce poste pendant plusieurs années. M. Himbeault est par ailleurs coordonnateur à l'Office national du Film et secrétaire du Service régional des Loisirs de la région du sud-ouest.

Vous êtes au volant et l'ordinateur vous renseigne.



Économies confirmées par ordinateur — pendant que vous êtes au volant. Venez vous promener dans une des voitures d'essai spécialement équipées pour la campagne canadienne d'économie au volant chez le concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile. L'ordinateur vous révélera le millage que vous tirez de chaque gallon d'essence, pendant que vous êtes au volant. Prenez note du fait que les Chevrolet et les Oldsmobile vous

permettent d'économiser le carburant à votre goût, puis prenez note des économies que le concessionnaire

Chevrolet-Oldsmobile vous permet de réaliser à l'achat ou à la location de la voiture ou du camion de votre choix.

C'est une histoire de première place sur toute la ligne.

La Chevrolet **CAPRICE** — du confort pour six personnes, du luxe, et de l'économie de carburant. (26.9 mi/gal, 10.5L/100km, avec V8 de 4.4L en option*). La **MONTE CARLO** — allure sportive et tenue de route, plus une cote d'économie de carburant qu'aucune autre voiture à essence de taille moyenne n'égale. (28.4 mi/gal, 9.9L/100km, avec V6 standard de 3.8L*). La **CUTLASS**, d'Oldsmobile — nulle autre voiture luxueuse de taille moyenne ne peut égaler le rendement en carburant d'une Cutlass diesel. (31.7 mi/gal, 8.9L/100km, avec moteur diesel V8 de 5.7L livrable*). La **CHEVETTE** — la petite voiture la plus vendue au Canada**, car vous savez reconnaître une bonne affaire. (36.2 mi/gal, 7.8L/100km, avec moteur 4 cyl. standard de 1.6L et boîte à 4 vitesses*.)



La **MONZA** — grande beauté et fameuse économie de carburant, à prix que nous considérons extrêmement économique. (32.4 mi/gal, 8.7L/100km, avec moteur 4 cyl. standard de 2.5L et transmission automatique en option*). La **MALIBU** — la voiture de taille moyenne la plus populaire au Canada**. Une belle machine. (28.4 mi/gal, 9.9L/100km, avec V6 standard de 3.8L et transmission automatique en option*). Et la **CITATION** de Chevrolet, à traction avant. "La voiture de l'année 1980" d'après Motor Trend. (34.9 mi/gal, 8.1L/100km, avec moteur 4 cyl. standard de 2.5L et boîte à 4 vitesses*). Faites-en la preuve vous-même. Faites un essai sur route et voyez les économies. General Motors donne priorité à l'utilisation efficace du carburant.

*D'après la méthode d'essai approuvée par Transports Canada. Se rappeler que les chiffres de consommation/économie de carburant sont estimatifs. Vos résultats réels varieront d'après le parcours, vos habitudes de conduite, l'état de votre véhicule et son équipement en option.
**D'après des enregistrements R.L. Polk 1979.

Campagne canadienne d'économie au volant

Elle bat son plein chez les concessionnaires Chevrolet et Oldsmobile.